



BUDGET ECONOMIQUE

Prévisions économiques 2011-2012

Septembre 2011

Avenue des Arts 47-49
1000 Bruxelles

E-mail: contact@plan.be
<http://www.plan.be>

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Editeur responsable: Henri Bogaert

Dépôt légal: D/2011/7433/22

Beschikbaar in het Nederlands

Table des matières

Avant-propos	1
Résumé	3
1. L'environnement international	6
1.1. Évolution de l'économie mondiale	6
1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux	8
1.3. Évolution sur les marchés financiers	9
1.3.1. Taux d'intérêt	9
1.3.2. Taux de change	10
1.4. Incertitudes	10
2. Le PIB et ses principales catégories de dépenses	11
2.1. Croissance économique	11
2.2. Dépenses de consommation finale des particuliers	11
2.3. Investissements des entreprises	13
2.4. Investissements en logements	14
2.5. Consommation et investissements publics	14
2.6. Variations de stocks	15
2.7. Exportations et importations	15
3. Évolution des prix et salaires.....	17
3.1. Évolution des prix intérieurs	17
3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales	19
3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand	19
3.3.1. Évolution du coût salarial	19
3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi	20
3.3.3. Évolution de la part salariale	21
4. Marché du travail	23
Annexe	28

Liste des tableaux

Tableau 1	Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand.....	20
Tableau 2	Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages.....	21

Liste des graphiques

Graphique 1	Évolution trimestrielle du commerce mondial	6
Graphique 2	Economic sentiment indicator zone euro	7
Graphique 3	Évolution trimestrielle du PIB en volume	7
Graphique 4	Évolution trimestrielle du PIB en volume	8
Graphique 5	Évolution des taux d'intérêt: zone euro et Etats-Unis.....	9
Graphique 6	Évolution trimestrielle du PIB belge en volume.....	11
Graphique 7	Consommation privée en volume.....	12
Graphique 8	Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne.....	12
Graphique 9	Investissements des entreprises en volume.....	13
Graphique 10	Taux d'investissement et rentabilité dans le secteur marchand.....	13
Graphique 11	Investissements en logements en volume.....	14
Graphique 12	Exportations de biens et services en volume	16
Graphique 13	Évolution trimestrielle de l'inflation.....	17
Graphique 14	Décomposition de l'indice des prix à la consommation.....	18
Graphique 15	Évolution de la part salariale.....	21
Graphique 16	Évolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité dans le secteur marchand	23
Graphique 17	Évolution de l'emploi et du taux d'emploi.....	25
Graphique 18	Évolution de la population active occupée, du chômage et de la population active.....	26

Avant-propos

En application de la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des comptes nationaux (ICN) a communiqué au ministre pour l'Entreprise et la Simplification les chiffres du budget économique. Selon la procédure prévue, le Bureau fédéral du Plan (BFP) a soumis une proposition de budget économique au comité scientifique et au conseil d'administration de l'ICN. Cette dernière instance adopte les chiffres définitifs et en porte la responsabilité finale. Le comité scientifique a émis un avis favorable sur le budget économique.

Les présentes prévisions tiennent compte des agrégats annuels publiés dans la Partie 1 des Comptes nationaux 2010 (" Première estimation des comptes annuels ") mais aussi des agrégats trimestriels jusqu'au premier trimestre 2011 et de l'estimation 'flash' du PIB du deuxième trimestre.

Les hypothèses concernant l'environnement international, et plus particulièrement la croissance économique des principaux partenaires commerciaux de la Belgique, ont été déterminées sur la base d'indicateurs de confiance (pour le deuxième semestre 2011) et supposent (pour 2012) un retour progressif vers le rythme de croissance trimestrielle présenté dans les perspectives de la Commission européenne publiées en mai. L'évolution des variables financières (taux de change, taux d'intérêt, prix du pétrole) reflète les anticipations des marchés financiers au début septembre. Les prévisions pour la Belgique ont été générées au moyen des versions trimestrielle et annuelle du modèle Modtrim développé par le BFP.

Ces prévisions ont été finalisées le 8 septembre 2011.

H. Bogaert

Commissaire au Bureau fédéral du Plan

R. Massant

Président du Conseil d'Administration de
l'Institut des Comptes Nationaux

Chiffres clés pour l'économie belge

Pourcentages de variation en volume - sauf indications contraires

	2009	2010	2011	2012
Dépenses de consommation finale des particuliers	-0,3	1,6	1,5	1,2
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,6	1,2	1,4	1,7
Formation brute de capital fixe	-5,4	-1,3	3,6	2,5
Dépenses nationales totales	-2,2	0,4	2,6	1,6
Exportations de biens et services	-11,6	10,5	6,0	4,0
Importations de biens et services	-11,1	8,4	6,3	4,0
Exportations nettes (contribution à la croissance)	-0,5	1,8	-0,0	0,1
Produit intérieur brut	-2,8	2,2	2,4	1,6
Indice national des prix à la consommation	-0,1	2,2	3,5	2,0
Indice santé	0,6	1,7	3,0	2,1
Revenu disponible réel des particuliers	1,6	-0,2	1,2	1,9
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	18,3	16,8	16,5	17,1
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	-15,9	29,5	54,2	29,8
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	7,9	8,3	7,3	7,4
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	-0,0	1,0	-0,4	-0,3
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	139,3	132,7	141,5	142,1
Taux d'intérêt à court terme (Euribor, 3 mois) (%)	1,2	0,8	1,4	1,1
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	3,9	3,4	4,2	4,4

Résumé

Après la sévère récession de 2009, l'économie de la zone euro a enregistré en 2010 une croissance annuelle de 1,7 %. En 2011, son PIB devrait également croître de 1,7 % en raison principalement d'un premier trimestre vigoureux (0,8 %). En effet, les trois autres trimestres devraient afficher un rythme de croissance situé entre 0,1 % et 0,2 % suite au ralentissement important de la croissance du commerce mondial et à l'érosion de la confiance des chefs d'entreprises et des consommateurs (liée notamment aux perturbations sur les marchés financiers). Si la méfiance des marchés financiers par rapport à la crise de la dette européenne se dissipe cette année, la croissance trimestrielle du PIB de la zone euro devrait atteindre 0,5 % au second semestre de 2012, ce qui impliquerait une croissance annuelle de 1,2 % tout au plus. Cette prestation en demi-teinte serait en phase avec la perte de dynamique de la croissance mondiale. Enfin, on observe toujours d'importants écarts de croissance à l'intérieur de la zone euro : l'Allemagne et ses voisins enregistrent une croissance plus élevée que la plupart des autres pays de la zone euro.

A ce stade, divers facteurs pourraient compromettre les perspectives de croissance. Premièrement, les prévisions sont faites à politique inchangée, or certains pays de la zone euro doivent assainir leurs finances publiques s'ils veulent éviter une escalade de la crise de la dette. Ces politiques d'assainissement pourraient peser plus lourdement sur leur croissance économique. Deuxièmement, si les perturbations sur les marchés financiers dues à la crise de la dette en Europe devaient se prolonger, voire s'aggraver, les entreprises et les ménages pourraient réduire davantage leurs dépenses, et les banques détentrices de titres d'Etats confrontés à un risque potentiel de dette souveraine pourraient devoir restreindre leurs crédits au secteur privé. Troisièmement, la conjoncture internationale pourrait se détériorer si la croissance de l'économie américaine ne se redresse pas.

L'économie belge a enregistré une croissance soutenue au premier trimestre de 2011 (1 %) et, contrairement aux autres pays de la zone euro, également au second trimestre de cette année (estimation flash de 0,7 %). Le ralentissement de la conjoncture internationale devrait avoir un impact notable sur la croissance du PIB belge au second semestre (en moyenne 0,2 % par trimestre). La forte croissance annuelle prévue pour 2011 (2,4 %) est donc à mettre entièrement sur le compte des bons résultats du premier semestre. En 2012, la croissance trimestrielle devrait remonter progressivement pour atteindre 0,6 % au cours du second semestre grâce aux exportations, à la consommation privée et aux investissements des entreprises. Cependant, ces trois composantes afficheraient, sur base annuelle, de moins bons résultats qu'en 2011, entraînant un ralentissement de la croissance du PIB, qui tomberait à 1,6 %.

Les exportations belges se sont sensiblement redressées en 2010, enregistrant une hausse de 10,5 %, et ont poursuivi cette tendance au premier trimestre de 2011. Dans le sillage des marchés extérieurs, la croissance trimestrielle des exportations fléchirait durant le reste de l'année pour ensuite se redresser progressivement au cours de 2012. Soutenue par un niveau de départ favorable, les exportations devraient toutefois croître plus fortement en 2011 (6 %) qu'en 2012 (4 %).

La bonne tenue des exportations a entraîné en 2010 un surplus de la balance des opérations courantes de 1 % du PIB. Ce surplus devrait toutefois disparaître en 2011 et 2012 en raison du niveau élevé des prix du pétrole et du fléchissement de la croissance des exportations.

En 2010, l'indexation des salaires et des allocations sociales est restée à la traîne par rapport à l'inflation. Cet écart est plus faible cette année. Par contre, en 2012, l'indexation devrait dépasser l'inflation, qui serait en net recul. En outre, l'accord interprofessionnel permet une hausse de 0,3 % des salaires horaires bruts avant indexation en 2012. Dès lors, le revenu disponible réel progresserait de 1,9 % en 2012, contre 1,2 % en 2011 et une quasi-stabilisation en 2010. La consommation privée afficherait une croissance relativement plus stable (de 1,2 % en 2012, contre 1,5 % en 2011 et 1,6 % en 2010) puisque l'évolution du taux d'épargne amortit les effets des fluctuations de revenu. Par ailleurs, l'effritement actuel de la confiance des consommateurs se traduirait par une épargne plus importante en pourcentage du revenu disponible.

Au deuxième trimestre 2010, les investissements des ménages et des entreprises ont retrouvé le chemin de la croissance mais de façon toutefois encore trop timide pour compenser le recul enregistré au cours de l'année précédente. Ainsi, ils ont encore diminué, sur base annuelle, de 2,5 % et 0,7 % en 2010. En 2011 et 2012, le redressement des investissements en logements devrait être modeste (croissance de 1,1 % et 0,9 % respectivement) étant donné que les taux d'intérêt repartent progressivement à la hausse et que les effets positifs de la baisse de la TVA sur les projets introduits avant avril 2010 se dissipent. La reprise économique des derniers trimestres s'est traduite par une amélioration de la rentabilité des entreprises et un taux d'utilisation des capacités de production industrielle au premier semestre 2011 supérieur à son niveau moyen de long terme, mais le ralentissement économique freine les besoins en investissements d'expansion. Dès lors, les investissements des entreprises progresseraient encore de 3,6 % cette année et de 2,6 % en 2012.

La croissance en volume de la consommation publique se limiterait à 1,4 % en 2011 et à 1,7 % en 2012. En revanche, les investissements publics augmenteraient respectivement de 11,4 % et 7,2 % en raison des investissements que les autorités locales réaliseront à l'approche des élections communales et provinciales de 2012.

L'emploi intérieur a fortement augmenté entre le premier trimestre 2010 et le premier trimestre 2011. Les créations d'emploi devraient marquer le pas au second semestre 2011 ainsi qu'en 2012 sous l'effet du ralentissement économique. Grâce à un point de départ élevé, en 2011, l'emploi progresserait toutefois de 54 200 unités en moyenne (contre 29 500 en 2010). En 2012, les créations nettes d'emploi se limiteraient à environ 30 000 unités. Sur la période 2011-2012, environ un quart des créations nettes d'emploi seraient attribuables à la croissance des emplois titres-services. Le taux d'emploi, qui avait diminué à 63,4 % en 2009 et 2010, devrait atteindre 63,9 % en 2012.

En 2010, on a enregistré 8 100 chômeurs de plus par rapport à 2009 (en ce compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi) mais leur nombre a commencé à se réduire dès le deuxième trimestre 2010. Compte tenu de l'évolution de la population active, le nombre de chômeurs diminuerait de 23 600 unités cette année mais progresserait de 9 500 unités l'an prochain. En conséquence, le taux de chômage harmonisé (définition Eurostat) passerait de 7,3 % en 2011 à 7,4 % en 2012.

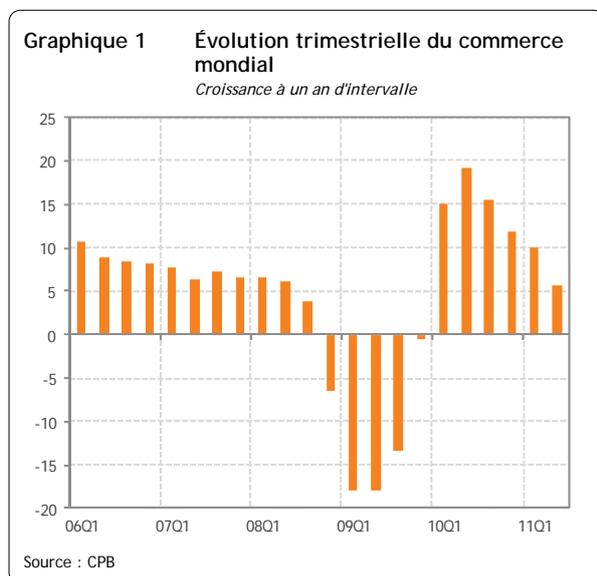
L'inflation belge, mesurée sur la base de la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation, s'établirait à 3,5 % en moyenne cette année, contre 2,2 % en 2010. Cette accélération de l'inflation est en grande partie due à des hausses de prix des produits énergétiques, elles-mêmes résultant d'un pétrole plus cher. De plus, la hausse des prix des matières premières, qui se répercute avec un certain retard sur les prix des autres biens et services, devrait alimenter l'inflation sous-jacente.

En dépit d'une baisse limitée dans le courant de l'année 2012, l'inflation sous-jacente se stabiliserait à presque 2 % en moyenne annuelle. Le cours du baril de Brent est actuellement inférieur à son niveau record de la fin avril 2011 et il devrait encore fléchir selon les cotations actuelles sur le marché à terme. Par conséquent, la croissance des prix à la consommation des produits énergétiques dépasserait à peine 2 %, et partant, la hausse des prix à la consommation s'établirait à 2 % l'an prochain.

La croissance de l'indice santé, qui n'est pas influencé par l'évolution des prix de l'essence et du diesel, passerait de 3 % en 2011 à 2,1 % en 2012. Selon les prévisions mensuelles relatives à l'indice santé, l'indice pivot actuel (117,27) pour les traitements de la fonction publique et les allocations sociales serait dépassé en février 2012.

1. L'environnement international

1.1. Évolution de l'économie mondiale¹



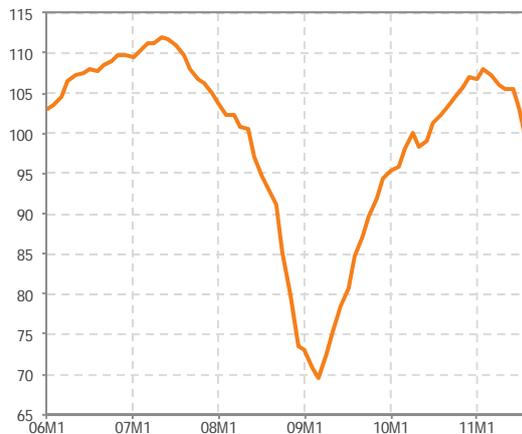
Après avoir traversé une forte récession, l'économie mondiale a enregistré une belle reprise entre la mi-2009 et la mi-2010. Au cours du second semestre 2010, la reprise s'est essoufflée étant donné que la reconstitution des stocks et les mesures de relance arrivaient à leur terme. Ce ralentissement s'est renforcé davantage que prévu au premier semestre 2011. En effet, la méfiance des marchés financiers par rapport à la crise de la dette européenne s'est intensifiée et pratiquement tous les indicateurs de confiance ont dès lors sensiblement baissé. Le profil de croissance de l'économie mondiale se reflète également dans l'évolution du commerce mondial (voir graphique 1), bien que celui-ci se caractérise la plupart du temps par des fluctuations plus marquées.

La croissance de l'économie américaine a été particulièrement faible aux premier et deuxième trimestres 2011 (respectivement 0,1 % et 0,2 %), principalement en raison d'une accélération de l'inflation et d'une progression plus modérée des créations d'emploi, ce qui affecte les revenus disponibles (réels) et par conséquent freine la croissance de la consommation privée. En outre, les baisses continues enregistrées sur les marchés immobiliers et d'actions débouchent sur des pertes de patrimoine. La forte baisse des indicateurs de confiance permet de supposer que la croissance sera faible au second semestre. Quant à la politique budgétaire, elle sera plus restrictive en 2012 puisqu'un certain nombre de mesures de relance ne seront pas reconduites. Elle pèsera dès lors sur la reprise de l'activité économique. Compte tenu de ces éléments, le taux de croissance de l'économie américaine ne devrait pas dépasser 1,5 % en 2011 et 1,9 % en 2012.

Dans la zone euro, la croissance économique s'est nettement accélérée (0,8 %) au premier trimestre de cette année sous l'impulsion de la France et de l'Allemagne. Même si l'on s'attendait à un ralentissement de la croissance au deuxième trimestre sous l'effet des exportations (ralentissement de la croissance du commerce mondial et appréciation de l'euro) et de la consommation privée (accélération de l'inflation), le coup de frein a été étonnamment abrupt (0,2 %). Les incertitudes liées à l'approche des dirigeants européens face à la crise de la dette et la turbulence des marchés financiers qui s'en est suivie, d'une part, le ralentissement de la conjoncture internationale, d'autre part, ont sérieusement

¹ Les chiffres de la croissance du PIB des économies occidentales, à l'exception de ceux du PIB belge, mentionnés dans le présent chapitre sont déterminés comme suit. Compte tenu des observations disponibles pour le PIB au premier semestre 2011, un profil trimestriel a été élaboré pour le second semestre de l'année sur la base des indicateurs de confiance. En 2012, nous supposons que la croissance économique se redressera progressivement pour avoisiner, dès le deuxième trimestre, les chiffres des perspectives de mai 2011 de la Commission européenne. Sur base annuelle, cela implique pour 2012 une croissance moins rapide du PIB que dans les perspectives de la CE compte tenu d'une révision à la baisse du PIB à partir du deuxième trimestre 2011 et jusqu'au premier trimestre 2012.

Graphique 2 Economic sentiment indicator zone euro
Indice corrigé des variations saisonnières



Source : Commission Européenne

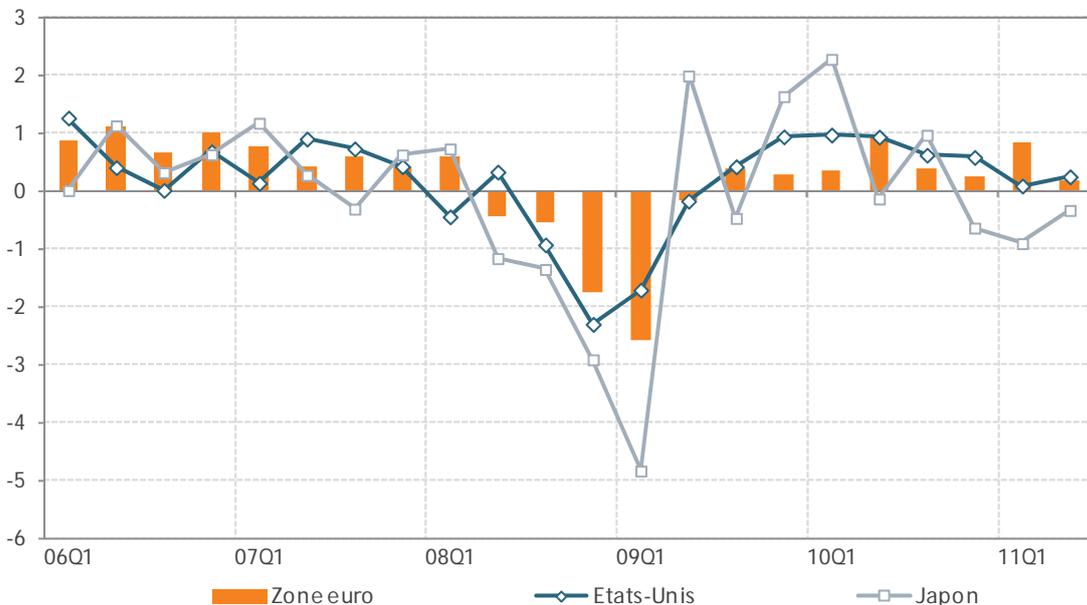
ébranlé la confiance des ménages et des entreprises. Par conséquent, la croissance économique de la zone euro devrait rester faible au second semestre. Grâce à un premier trimestre soutenu, la croissance du PIB de la zone euro atteindrait toutefois 1,7 % cette année. En supposant que la méfiance des marchés financiers par rapport à la crise de la dette se dissipe encore cette année, la croissance trimestrielle du PIB de la zone euro atteindrait 0,5 % au second semestre de 2012, ce qui impliquerait une croissance annuelle de 1,2 % tout au plus.

Au Japon, le tsunami et l'accident nucléaire qui a suivi ont sérieusement affecté l'économie au premier et deuxième trimestres.

Ces deux catastrophes ont détruit une partie des capacités de production du pays et provoqué des pannes d'électricité qui ont freiné les exportations. Ces dernières ont aussi été désavantagées par la forte appréciation du yen et le ralentissement de la croissance des importations des principaux partenaires commerciaux du Japon. La reconstruction devrait déboucher sur une croissance économique positive au second semestre de cette année. Par conséquent, l'économie japonaise devrait afficher un taux de croissance soutenu (1,8 %) en 2012, après s'être contractée (-0,6 %) en 2011.

Graphique 3 Évolution trimestrielle du PIB en volume

Croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



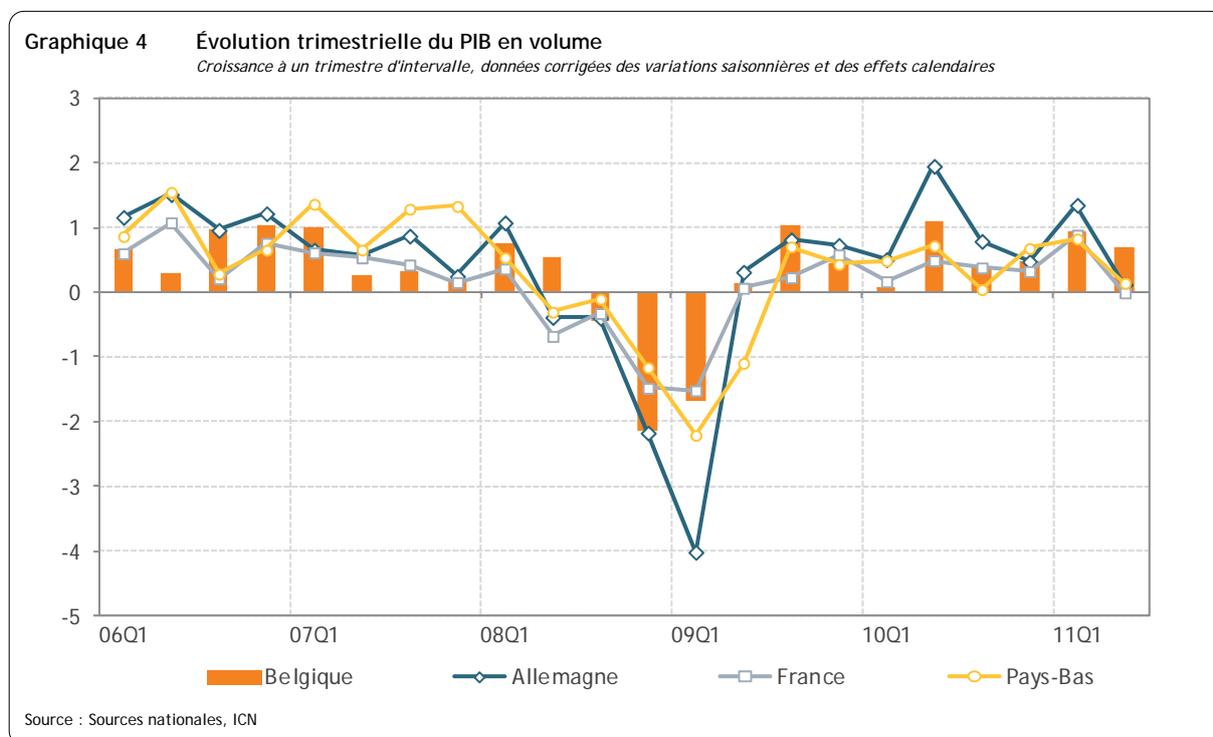
Source : Sources nationales, Eurostat

Selon les statistiques officielles, la croissance à un an d'intervalle de l'économie chinoise est passée très progressivement de 11,9 % au premier trimestre 2010 à 9,5 % au deuxième trimestre 2011. Les autorités chinoises ont voulu ce ralentissement afin de juguler la forte inflation et d'éviter une bulle immobilière.

La maîtrise de la croissance des crédits, le relèvement des taux et le ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis et en Europe devraient contribuer à freiner la croissance de l'économie chinoise qui fléchirait de 9,5 % cette année à 8,5 % en 2012.

1.2. Conjuncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux

En Belgique, la croissance économique s'est établie à 0,7 % au deuxième trimestre 2011 (estimation flash), alors que la croissance moyenne en Allemagne, en France et aux Pays-Bas n'a pas dépassé 0,1 %. Au cours des quatre trimestres précédents, le rythme de croissance de l'économie belge était comparable à la moyenne dans nos trois pays voisins. De plus, il est à remarquer que le PIB belge au deuxième trimestre est 2,3 % plus élevé qu'au quatrième trimestre 2007 (avant l'éclatement de la crise financière), contre 1 % pour l'économie allemande, alors qu'en France et aux Pays-Bas, le PIB s'est simultanément contracté de respectivement 0,5 % et 0,3 %.



Jusqu'au premier trimestre 2011, l'économie allemande, qui a affiché une croissance trimestrielle moyenne de 1,1 % (durant cinq trimestres), a été le moteur de la croissance européenne. Cette performance est principalement due aux exportations et aux investissements des entreprises et enfin, contrairement aux années précédentes, à la consommation privée. Au deuxième trimestre, la croissance est retombée à 0,1 % et les perspectives pour le second semestre de cette année sont à peine meilleures. En 2012, un commerce mondial plus dynamique et le ralentissement de l'inflation devraient augmenter la croissance. Sur base annuelle, la croissance du PIB devrait s'établir à 2,8 % en 2011 et à 1,6 % en 2012.

Après avoir affiché une forte croissance (0,9 %) au premier trimestre, l'économie française a stagné au deuxième trimestre. Alors que les investissements ont encore sensiblement progressé, la consommation privée a fortement baissé et les exportations nettes ont contribué négativement à la croissance au

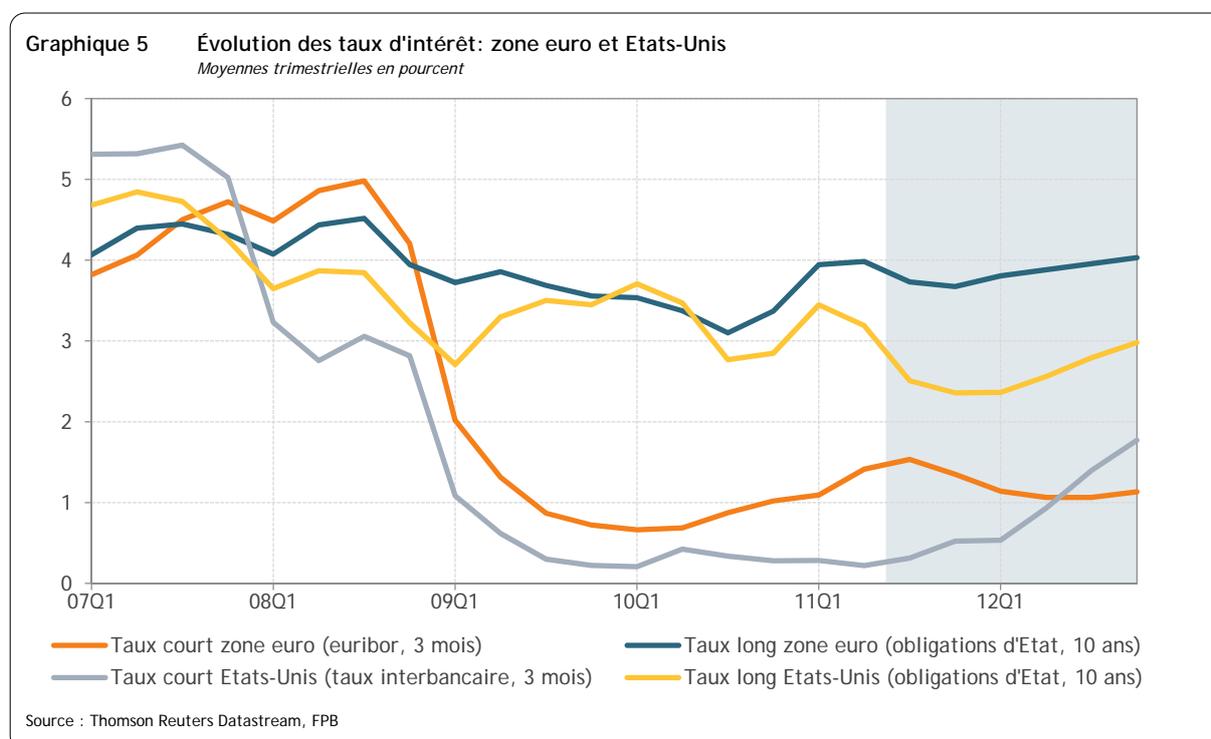
deuxième trimestre. Sur base annuelle, la croissance du PIB devrait s'établir à 1,4 % en 2012, contre 1,6 % en 2011.

A l'instar de l'Allemagne et de la France, les Pays-Bas ont enregistré une croissance très faible (0,1 %) au deuxième trimestre, alors que le premier trimestre avait été porteur. Au cours des quatre trimestres précédents, la croissance a principalement été alimentée par les exportations et les investissements. En effet, la consommation privée est restée très faible (0,2 % en moyenne à un an d'intervalle), le pouvoir d'achat étant érodé par les tensions inflationnistes, les économies réalisées dans le secteur public et les augmentations de charges. Dans le courant 2012, la croissance du PIB néerlandais devrait progressivement s'accélérer grâce au commerce mondial. Sur base annuelle, la croissance économique se limiterait à 1,2 % contre 1,6 % en 2011.

1.3. Évolution sur les marchés financiers²

1.3.1. Taux d'intérêt

La banque centrale européenne a relevé à deux reprises son taux directeur cette année (jusqu'à 1,5 %). Les chiffres décevants et les tensions sur les marchés financiers semblent exclure de nouvelles hausses. Selon les cotations du marché à terme, le taux interbancaire serait d'ailleurs moins élevé en 2012 (1,1 %) par rapport à 2011 (1,4 %). De plus, la BCE intervient surtout depuis août sur le marché secondaire des obligations d'Etat pour comprimer les coûts de financement de plusieurs pays de la zone euro.



² Ces hypothèses techniques sont basées sur les cotations à terme du début septembre 2011.

La banque centrale américaine maintient son taux directeur inchangé entre 0 % et 0,25 % et a annoncé, suite au fléchissement de la croissance économique, vouloir poursuivre cette politique jusqu'à la mi-2013. Pour le moment, la Fed n'opte pas pour un assouplissement quantitatif supplémentaire.

La crainte d'une nouvelle récession économique et l'aversion au risque sur les marchés financiers ont poussé les investisseurs à opter massivement pour les obligations d'Etat américaines, ce qui a entraîné une baisse sensible des taux à long terme, jusqu'à leur niveau le plus bas depuis le début des années 50. Les taux longs européens ont baissé dans une moindre mesure vu que la chute des taux en Allemagne (considérée comme pays refuge de la zone euro) a été compensée par des hausses dans les pays de la zone euro confrontés à une faible croissance économique et/ou des problèmes d'endettement. De plus, l'écart de taux entre les obligations belges et allemandes à 10 ans a nettement augmenté (jusqu'à 200 points de base au début septembre).

1.3.2. Taux de change

Suite à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar américain au premier trimestre 2011, le taux de change EUR/USD a oscillé entre 1,40 et 1,45 dollar pour 1 euro. Alors que les doutes planant sur la pérennité de l'union monétaire ont plombé l'euro, le dollar a souffert de la faible croissance de l'économie américaine et des discussions politiques interminables sur le relèvement du plafond de la dette.

Le taux de change nominal effectif pour la Belgique, à savoir le taux de change moyen de l'euro par rapport aux monnaies de nos principaux partenaires commerciaux (les monnaies des pays partenaires sont pondérées par la part des exportations vers ces pays dans le total des exportations belges) devrait s'apprécier de 0,6 % en 2011, contre 2,2 % l'an dernier. En 2011, l'euro s'est apprécié par rapport au dollar américain et aux monnaies asiatiques, mais s'est déprécié par rapport au franc suisse et au yen japonais. Partant des cotations sur le marché à terme, le taux de change effectif devrait légèrement s'apprécier durant le reste de l'année 2011 et en 2012. Par conséquent, le taux de change nominal effectif de la Belgique devrait, en moyenne annuelle, légèrement s'apprécier (0,3 %) en 2012.

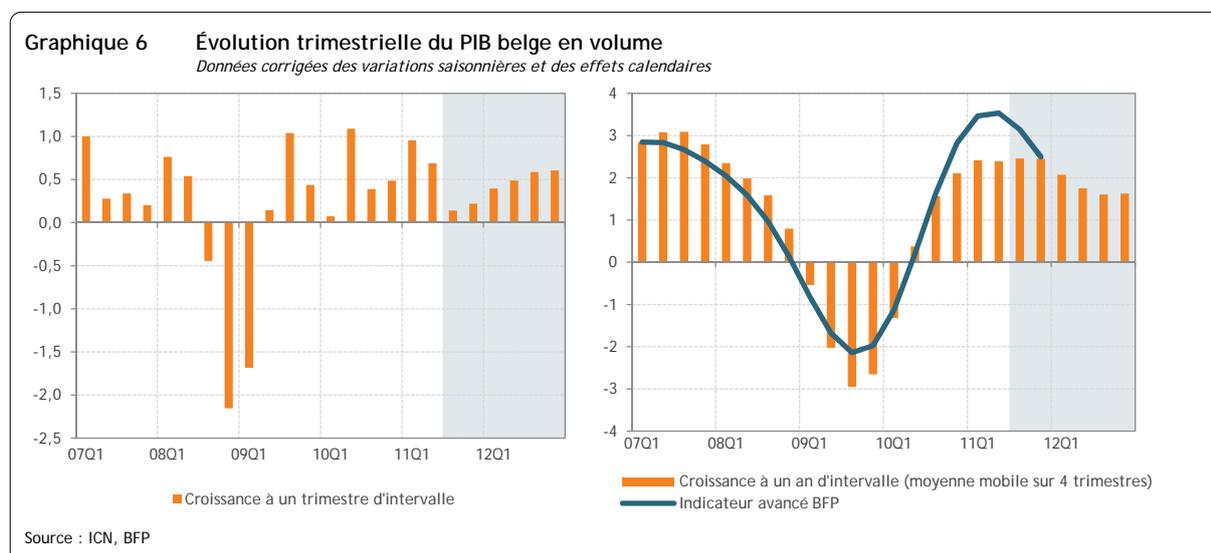
1.4. Incertitudes

Plusieurs facteurs pourraient compromettre les perspectives de croissance de la zone euro susmentionnées. La plupart de ses pays membres doivent assainir leurs finances publiques s'ils veulent éviter une escalade de la crise de la dette. Ces politiques d'assainissement pourraient peser plus lourdement sur leur croissance économique. Si les perturbations sur les marchés financiers dues à la crise de la dette en Europe devaient se prolonger, voire s'aggraver, les entreprises et les ménages pourraient réduire davantage leurs dépenses. De même, le sentiment de méfiance vis-à-vis des banques détentrices d'obligations d'Etats confrontés à un problème de dette pourrait s'amplifier. De nouvelles injections de capitaux par les pouvoirs publics pourraient à nouveau s'avérer nécessaires. Les coûts de financement plus élevés pour les banques pourraient réduire l'offre de crédits aux ménages et aux entreprises. Enfin, la conjoncture internationale pourrait se détériorer si l'économie américaine entre en récession ou affiche une croissance à peine positive en 2012.

2. Le PIB et ses principales catégories de dépenses

2.1. Croissance économique

L'économie belge a enregistré une croissance soutenue au premier trimestre de 2011 (1 %) et, contrairement aux autres pays de la zone euro, également au second trimestre de cette année (estimation flash de 0,7 %). Le ralentissement de la conjoncture internationale devrait avoir un impact notable sur la croissance du PIB belge au second semestre (en moyenne 0,2 % par trimestre). La forte croissance annuelle prévue pour 2011 (2,4 %) est donc à mettre entièrement sur le compte des bons résultats du premier semestre. En 2012, la croissance trimestrielle devrait remonter progressivement pour atteindre 0,6 % au cours du second semestre grâce aux exportations, à la consommation privée et aux investissements des entreprises. Cependant, ces trois composantes afficheraient, sur base annuelle, de moins bons résultats qu'en 2011 ; il en découlerait un ralentissement de la croissance du PIB, qui tomberait à 1,6 %.

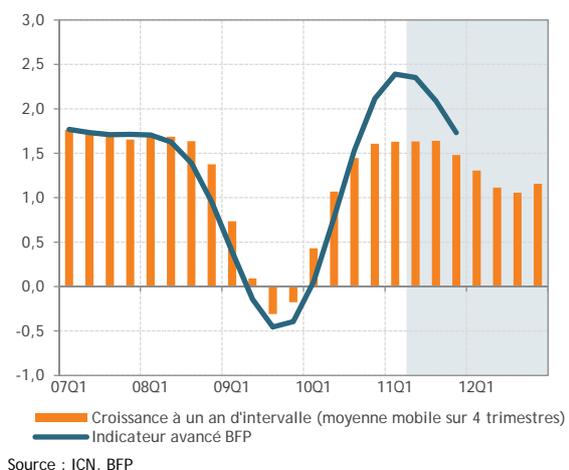


2.2. Dépenses de consommation finale des particuliers

Tout comme en 2010, le revenu disponible des ménages serait soutenu en 2011 et en 2012 par une croissance de l'emploi et des revenus de la propriété. Toutefois, en 2010, le revenu disponible réel a stagné (-0,2 %) puisque l'indexation des salaires et des allocations sociales est restée inférieure à l'inflation. De plus, certains effets positifs de l'imposition ont disparu (notamment la réduction forfaitaire d'impôt des personnes physiques octroyée à chaque travailleur résidant en Flandre et l'accélération de l'enrôlement qui a entraîné un glissement des remboursements de 2010 vers 2009). En 2011, l'indexation des salaires et des allocations serait également limitée comparativement à l'inflation, mais l'écart est moindre qu'en 2010. Par contre, en 2012, l'indexation dépasserait l'inflation. En outre, l'accord interprofessionnel permet une hausse de 0,3 %³ des salaires horaires bruts avant indexation. Par conséquent, le revenu disponible réel progresserait de 1,2 % en 2011 et de 1,9 % en 2012. La

³ Voir également point 3.3.1.

Graphique 7 Consommation privée en volume
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires

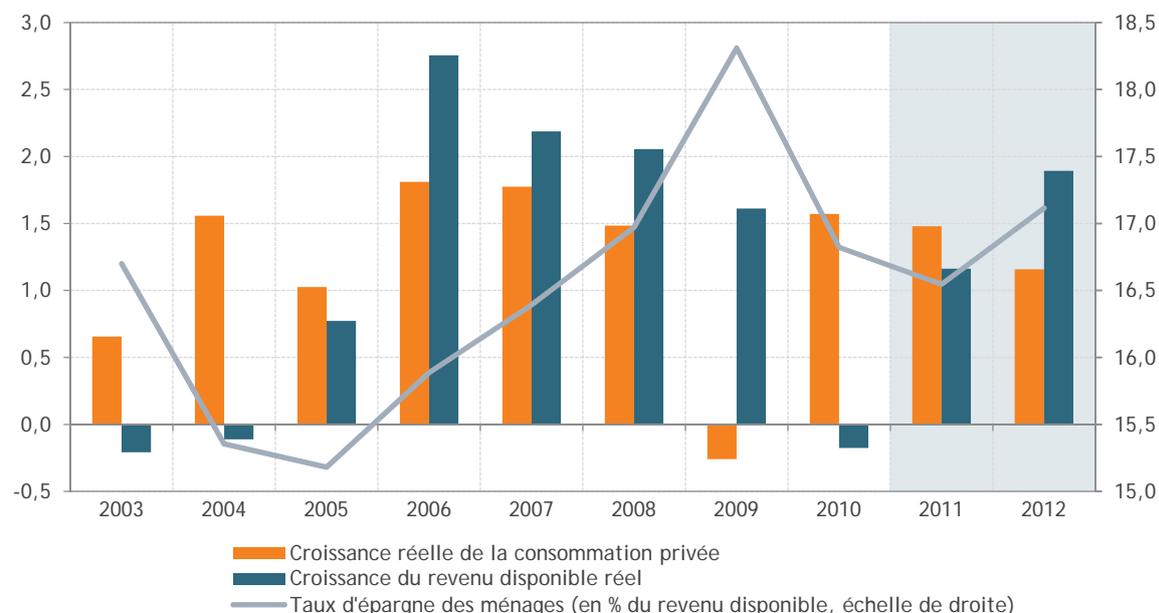


consommation privée afficherait une croissance relativement plus stable (de 1,6 % en 2010, 1,5 % en 2011 et 1,2 % en 2012), l'évolution du taux d'épargne amortissant l'impact des fluctuations de revenu.

On notera que le taux d'épargne des particuliers est influencé par l'évolution de la confiance des consommateurs. Suite à la récession de 2009, celle-ci s'est fortement dégradée et a par conséquent entraîné le taux d'épargne à la hausse (+1,3 point de pourcentage) jusqu'à 18,3 % cette année-là, soit son niveau le plus élevé depuis 1996. L'indicateur de la BNB de la confiance des consommateurs a

commencé à se redresser dans le courant de 2009 et a progressé jusqu'au quatrième trimestre 2010, sous l'effet principalement de l'amélioration de la situation sur le marché du travail. Les particuliers ont dès lors épargné une part moindre de leur revenu disponible (16,8 %) et la consommation privée a augmenté en dépit d'une légère contraction du revenu disponible réel. Cette année, la confiance des consommateurs s'est dans un premier temps maintenue à un niveau élevé, mais s'est ensuite sensiblement affaiblie durant les mois d'été en raison de l'inquiétude croissante face aux conséquences de la crise de l'euro. Sur base annuelle, le taux d'épargne fléchirait légèrement (jusqu'à 16,5 %) en 2011, mais remonterait à 17,1 % en 2012 compte tenu de la baisse récente de la confiance des consommateurs. Dès lors, la consommation privée progresserait moins rapidement que le revenu disponible réel.

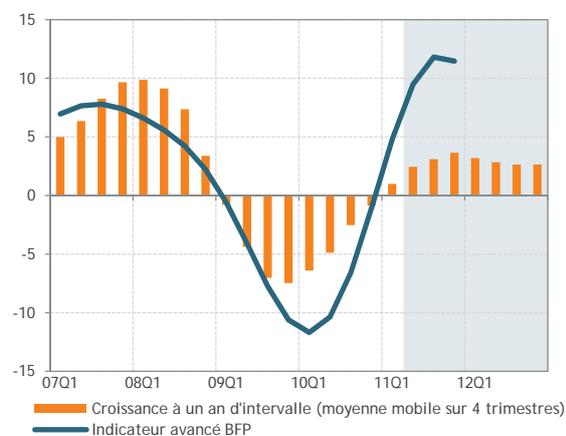
Graphique 8 Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne



2.3. Investissements des entreprises

Graphique 9 Investissements des entreprises en volume

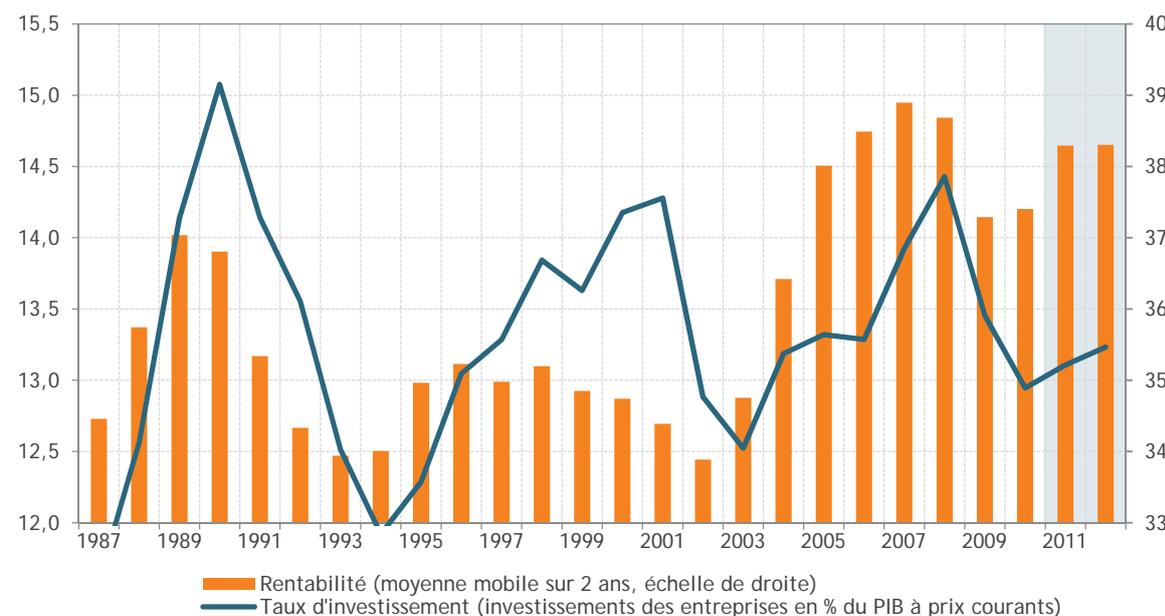
Hors achats de bâtiments publics, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



Source : ICN, BFP

Même si la reprise de l'activité économique s'est manifestée dans le courant de 2009, les investissements des entreprises ne sont repartis à la hausse qu'à partir du deuxième trimestre de 2010. Le taux d'utilisation des capacités de la production dans l'industrie est tombé à un niveau historiquement bas (70 %) au moment de la récession et n'a retrouvé sa moyenne de long terme (79 %) qu'au deuxième trimestre de 2010. Par ailleurs, la reprise des investissements des entreprises dans le courant de 2010 a été trop limitée pour compenser totalement le net recul accusé en 2009. Par conséquent, les investissements ont encore baissé, sur base annuelle, de 0,7 % en 2010.

Graphique 10 Taux d'investissement et rentabilité dans le secteur marchand



Source : ICN, BFP

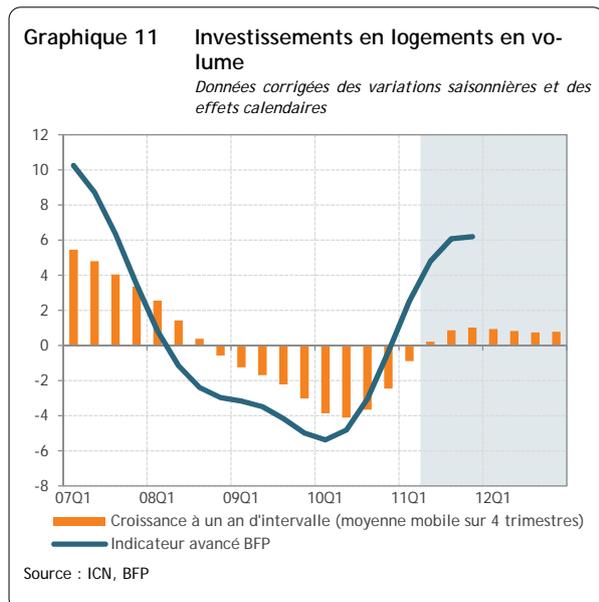
La reprise économique des derniers trimestres a eu un effet positif sur la rentabilité des entreprises et la confiance des entrepreneurs⁴. De plus, le taux d'utilisation des capacités de la production dans l'industrie a dépassé sa moyenne de long terme au premier semestre 2011. Cette évolution a dopé les investissements des entreprises au premier semestre 2011. Toutefois, le ralentissement économique anticipé à partir du second semestre devrait freiner les besoins en investissements d'expansion. En outre, la confiance des entrepreneurs ayant chuté au cours de ces derniers mois, les chefs d'entreprise devraient adopter un profil plus attentiste. Dès lors, les investissements des entreprises progresseraient

⁴ L'indicateur de conjoncture de la BNB a atteint, au premier trimestre 2011, son plus haut niveau depuis la mi-2007.

encore de 3,6 % cette année, mais ne s'accroîtraient plus que de 2,6 % en 2012. Le taux d'investissement progresserait légèrement et passerait de 12,9 % en 2010 à 13,2 % en 2012.

2.4. Investissements en logements

Les investissements en logements ont baissé de manière quasiment continue entre le premier trimestre de 2008 et le premier trimestre de 2010. Ce n'est qu'au deuxième trimestre de 2010 que la construction de logements repart à la hausse, soutenue par les taux hypothécaires peu élevés et la réduction temporaire de la TVA pour les projets introduits avant avril 2010. Cette reprise n'a toutefois pas suffi à



compenser la forte chute enregistrée dans le courant de 2009. Ainsi, sur base annuelle, la construction de logements a reculé pour la troisième année consécutive (-0,6 % en 2008, -3 % en 2009 et -2,5 % en 2010).

Le redressement de la construction de logements devrait être modeste en 2011 et 2012 (respectivement 1,1 % et 0,9 %) étant donné que les taux d'intérêt repartent progressivement à la hausse et que les effets favorables de la réduction temporaire de la TVA se dissipent. Cette croissance modérée se reflète dans notre indicateur avancé de la construction en logements, qui se stabiliserait au deuxième semestre de 2011. Cet indicateur tient

compte de l'évolution du nombre de projets introduits auprès d'architectes et des demandes de crédits hypothécaires, ces évolutions se répercutant dans l'activité du secteur de la construction avec un intervalle de quatre trimestres en moyenne.

2.5. Consommation et investissements publics

La croissance en volume de la consommation publique est estimée à 1,4 % pour 2011. Elle s'est légèrement accélérée par rapport à 2010 sous l'effet des prestations sociales en nature⁵ (3,9 %) et de la masse salariale des administrations publiques⁶ (1,2 %), tandis que les achats nets de biens et services ont fortement chuté (-6 %) compte tenu de la hausse des indemnités versées par le secteur financier au Fonds spécial de protection des dépôts. En 2012, la croissance de la consommation publique monterait à 1,7 % en raison principalement des achats nets de biens et services, dont la croissance redeviendrait positive (4 %). La hausse des dépenses en soins de santé devrait être toutefois moins prononcée (2,1 %), tandis que la croissance des traitements des administrations publiques devrait se stabiliser (1,2 %).

En léger fléchissement en 2010, les investissements publics retrouveraient des taux de croissance importants en 2011 (11,4 %) et 2012 (7,2 %), soutenant ainsi la croissance économique. Cette dynamique

⁵ Les prestations sociales en nature correspondent principalement aux dépenses de soins de santé.

⁶ Le terme masse salariale doit ici être compris au sens large (c'est-à-dire incluant les cotisations sociales imputées, comme les pensions des fonctionnaires).

s'explique en grande partie par les investissements réalisés par les pouvoirs locaux à l'approche des élections communales et provinciales de 2012.

2.6. Variations de stocks

Les entreprises ont fortement limité la formation de stocks en 2010 pour la deuxième année consécutive, entraînant une contribution négative de celle-ci à la croissance du PIB, de l'ordre de 0,4 point de pourcentage (contre -1 point de pourcentage en 2009). Ces prévisions se fondent sur une contribution légèrement négative de la variation de stocks à la croissance économique au second semestre de 2011. Le ralentissement de la formation de stocks est en ligne avec les données de l'enquête de conjoncture réalisée par la BNB, laquelle fait ressortir une forte croissance (à partir de juin 2011) du nombre d'entrepreneurs qui jugent leurs stocks trop élevés. Toutefois, en 2011, les variations de stocks apporteraient une contribution positive à la croissance économique, de l'ordre de 0,6 %, compte tenu d'un point de départ favorable. Pour 2012, on table sur une contribution nulle des variations de stock à la croissance économique.

2.7. Exportations et importations

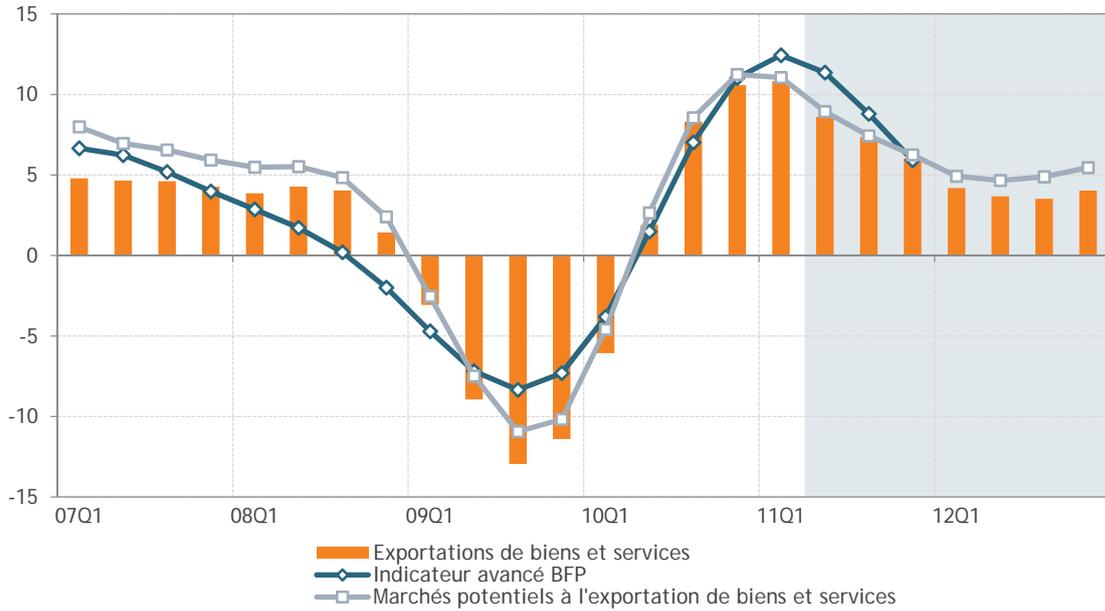
A l'instar du commerce mondial, la croissance des débouchés extérieurs de la Belgique fléchit à partir du deuxième trimestre 2011. Dans le courant 2012, la croissance trimestrielle devrait sensiblement s'accélérer pour atteindre 1,7 % en moyenne au second semestre. Néanmoins, la croissance annuelle se limiterait à 5,5 % (en raison d'un point de départ défavorable), contre 6,2 % en 2011. Le taux de change effectif de la Belgique s'apprécierait de 0,6 % en 2011 et de 0,3 % en 2012 et n'exercerait qu'une légère influence négative sur la compétitivité-prix des exportations belges.

Jusqu'au premier trimestre 2011 inclus, les exportations belges ont bien progressé, soutenues par la forte croissance économique enregistrée par nos principaux partenaires commerciaux. A partir du deuxième trimestre, la croissance des exportations fléchirait nettement et resterait faible au second semestre. Dans le sillage de la reprise des débouchés extérieurs, la croissance des exportations belges s'accélérait dans le courant 2012 sans toutefois dépasser 4 % sur base annuelle, contre 6 % en 2011. Cela implique une perte plus tendancielle de parts de marché en 2012, alors que l'écart de croissance entre les exportations et les marchés à l'exportation a été très tenu en 2011.

En phase avec le ralentissement de la croissance de la demande finale (demande intérieure plus exportations), la croissance des importations fléchirait de 6,3 % en 2011 à 4 % en 2012.

La légère appréciation du taux de change effectif de l'euro et l'augmentation des prix des matières premières ont contribué à stabiliser (0,2 %) les prix internationaux hors énergie, exprimés en euro. Cela devrait également être le cas en 2012. Les prix belges à l'importation augmenteraient sensiblement (6,3 %) en 2011 sous l'effet de la hausse des prix pétroliers (qui exprimée en euros atteint 33 %). Par contre, les prix à l'exportation progresseraient moins rapidement (4,6 %), ce qui entraîne une dégradation importante des termes de l'échange. En 2012, les termes de l'échange resteraient stables puisque les prix pétroliers en euro n'augmenteraient pas.

Graphique 12 Exportations de biens et services en volume
Croissance à un an d'intervalle, moyennes mobiles sur 4 trimestres



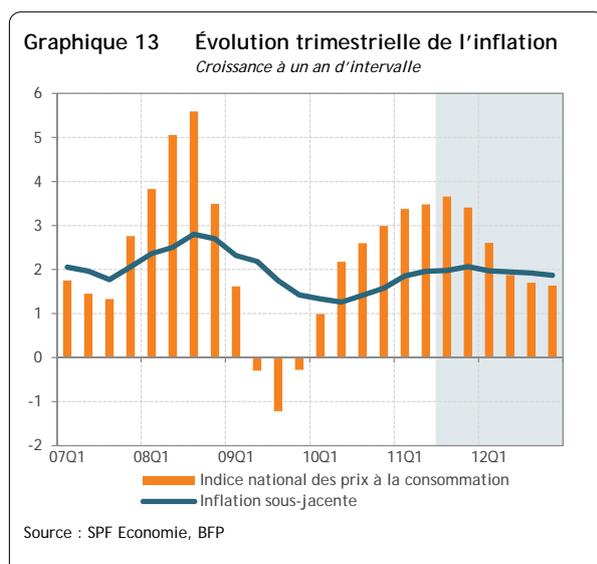
Source : ICN, BFP

La bonne tenue des exportations a débouché, en 2010, sur un surplus de la balance des opérations courantes de 1 % du PIB. Ce surplus devrait toutefois disparaître en 2011 et 2012 en raison du niveau élevé des prix du pétrole et du ralentissement de la croissance des exportations.

3. Évolution des prix et salaires

3.1. Évolution des prix intérieurs

Depuis la fin de 2007, les fluctuations de l'inflation⁷ sont beaucoup plus marquées qu'auparavant. Ceci résulte principalement des oscillations du cours du pétrole, d'une série de relèvements des prix des produits énergétiques non liés aux fluctuations des marchés internationaux de matières premières et de la modification du mode de calcul des prix du gaz et de l'électricité dans l'indice des prix à la consommation⁸. Alors que, sur base mensuelle, il se situait entre 1,1 % et 3,2 % sur la période 2004-2007,



le taux d'inflation a grimpé à près de 6 % en 2008, pour ensuite atteindre un creux à la mi-2009 (-1,7 %) et remonter à 3,8 % en juillet 2011.

Entre la fin de 2008 et le début de 2010, l'inflation sous-jacente⁹ a affiché une baisse. Au départ, celle-ci était principalement due à l'évolution des prix des aliments transformés. Cette baisse a ensuite été renforcée par la baisse des coûts salariaux par unité produite et par les répercussions (différées) de la baisse du cours du pétrole au second semestre 2008 sur les prix des autres biens et services. Depuis la mi-2010, l'inflation sous-jacente progresse sous l'effet de la hausse des coûts salariaux par unité produite et des effets induits de l'augmentation des prix des matières premières.

Le ralentissement prononcé de la croissance économique au second semestre de 2011 devrait atténuer les pressions inflationnistes. De plus, nous tablons sur un recul progressif des prix des matières premières jusque fin 2012. Par conséquent, l'inflation sous-jacente devrait se stabiliser au cours du second semestre de 2011, pour ensuite légèrement reculer en 2012.

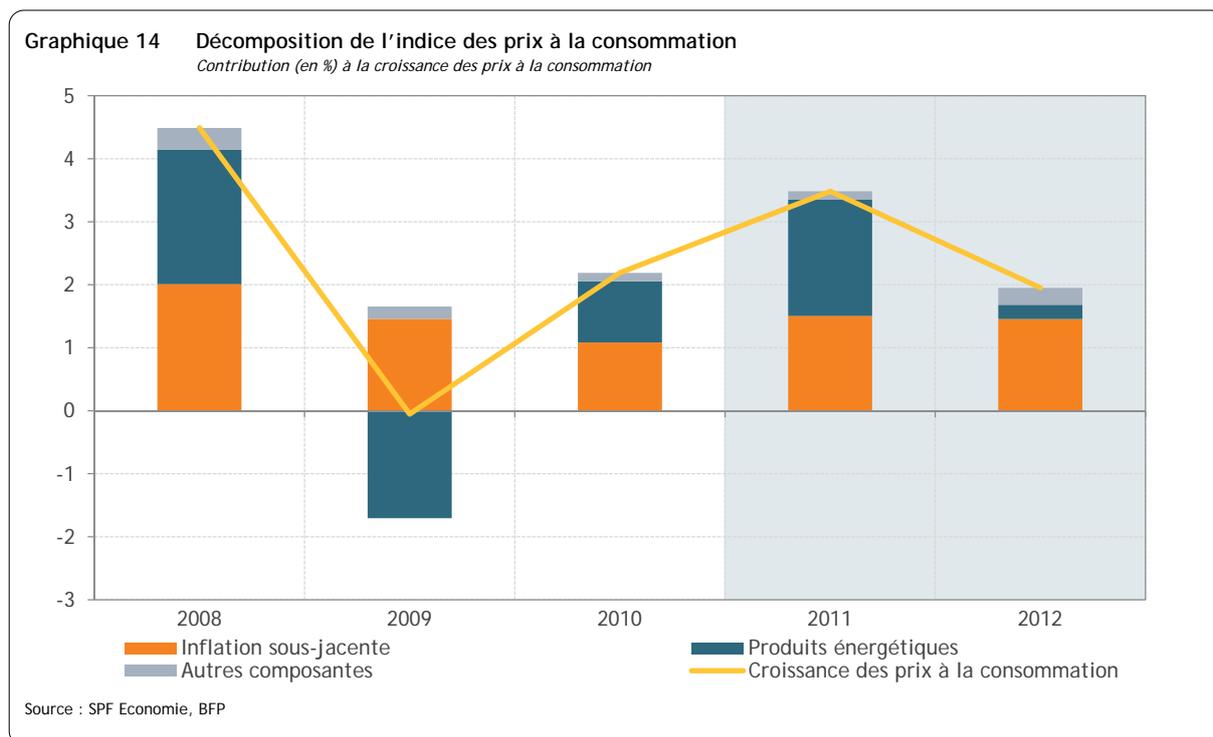
En 2011, la hausse des prix à la consommation est montée à 3,5 %, contre 2,2 % en 2010. Cette augmentation s'explique par la dynamique de l'inflation sous-jacente et par la plus grande contribution des produits énergétiques. En dépit d'un léger ralentissement de la croissance du prix du pétrole exprimé en euro (33 %, contre 36 % en 2010), les prix à la consommation des produits énergétiques devraient enregistrer une progression plus soutenue qu'en 2010. Les prix de l'essence, du diesel et du mazout devraient afficher une hausse similaire à celle de 2010, tandis que les prix du gaz et de

⁷ L'inflation est mesurée par la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation (INPC).

⁸ Avant 2007, le mode de calcul reposait sur une approche "paiements", qui tenait compte de la moyenne mobile des prix du gaz et de l'électricité au cours des douze derniers mois. Depuis début 2007, on recourt à une approche "acquisition", où les prix enregistrés correspondent aux prix en vigueur au cours du dernier mois disponible.

⁹ L'inflation sous-jacente est calculée en épurant l'INPC de l'impact des changements de prix d'origine administrative et de l'évolution des prix des composantes traditionnellement volatiles. Le calcul de l'inflation sous-jacente exclut donc les éléments suivants : les modifications de la TVA, des accises, des autres impôts indirects et de la taxe de circulation ainsi que l'évolution du prix de l'eau, des produits énergétiques, du tabac, des boissons alcoolisées, des produits à base de viande et des fruits et légumes frais.

L'électricité réagissent avec un certain décalage par rapport aux fluctuations du cours du pétrole¹⁰. En outre, en 2011, le prix de l'énergie est également influencé à la hausse par des facteurs intérieurs. Premièrement, les accises spéciales sur le diesel ont été relevées par le biais du système du cliquet¹¹. Deuxièmement, les tarifs du réseau de distribution du gaz naturel en Région wallonne ont fortement progressé en janvier suite à l'introduction de la redevance de voirie. Troisièmement, en avril, les intercommunales mixtes de la Région flamande ont majoré les tarifs du réseau de distribution de l'électricité afin de tenir compte du coût plus élevé des primes pour l'installation de panneaux solaires. Afin de limiter les effets de la hausse des prix de l'énergie pour le consommateur, le système du cliquet inverse a été de nouveau activé le 12 mai¹². Les seuils de déclenchement du système n'ont toutefois pas été atteints.



En 2012, l'inflation tomberait à 2 % en raison de la contribution plus limitée des produits énergétiques. Sur base annuelle, l'inflation sous-jacente devrait quasiment se stabiliser par rapport à 2011. La contribution des " autres composantes ", quant à elle, devrait légèrement augmenter sous l'effet d'une normalisation des prix des fruits et légumes frais, après avoir atteint en 2011 un niveau extrêmement bas suite aux conditions climatiques particulières. Le recul limité des cotations du pétrole en 2012 devrait également se répercuter dans l'évolution des prix de l'essence et du diesel, tandis que les prix du gaz et de l'électricité devraient enregistrer une croissance réduite sur base annuelle.

¹⁰ Les fournisseurs de gaz naturel occupant une position dominante sur le marché déterminent leurs prix principalement sur la base des cotations du cours du pétrole. Depuis quelque temps, certains petits fournisseurs ont choisi de tenir exclusivement compte du prix spot du gaz sur les marchés internationaux. Toutefois, à l'heure actuelle, le cours du pétrole reste le facteur principal ayant une influence sur l'évolution du prix à la consommation du gaz naturel.

¹¹ En 2010 et 2011, les accises spéciales sur le diesel d'origine fossile ont été relevées. Le système prévoit en effet qu'à chaque diminution du prix des carburants, la moitié de cette diminution soit neutralisée par une augmentation des accises, plafonnée à 4 centimes d'euro par litre par an. En 2010 et 2011, le plafond a été atteint en mai. Pour l'essence, le système n'a pas été utilisé. A l'heure actuelle, nous supposons que le système du cliquet ne sera pas appliqué en 2012.

¹² Lorsque l'essence (indice d'octane 95) ou le diesel dépassent respectivement 1,7 et 1,5 euro le litre, une partie de cette hausse est compensée par une diminution des accises.

L'indice santé, qui ne tient pas compte de l'évolution du prix de l'essence, du diesel, des boissons alcoolisées et du tabac, fluctue généralement moins fortement que l'INPC. Alors que l'inflation totale s'élèverait à 3,5 % en 2011 et à 2 % en 2012, l'augmentation de l'indice santé devrait atteindre respectivement 3 % et 2,1 %. Notons que la différence de croissance entre l'INPC et l'indice santé devrait être négative en 2012 en raison du faible recul du cours du pétrole brut exprimé en euro.

3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales

Le dernier dépassement de l'indice pivot pour les salaires du secteur public est intervenu en avril 2011. Selon les prévisions mensuelles relatives à l'indice santé, l'indice pivot actuel (117,27) serait dépassé en février 2012. Par conséquent, les allocations sociales et les salaires du personnel de la fonction publique devraient être adaptés au coût de la vie via une augmentation de 2 % respectivement en mars et en avril 2012.

3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand

3.3.1. Évolution du coût salarial

Au cours de la période 2007-2008, les coûts salariaux horaires cumulés ont augmenté de 6,9 % et ont dépassé la hausse salariale prévue dans l'accord interprofessionnel pour cette période. Ce dépassement peut être imputé à une indexation plus élevée que prévu et à la hausse relativement forte des salaires horaires bruts avant indexation.

L'accord interprofessionnel pour la période 2009-2010 stipulait que les négociations salariales au niveau sectoriel et des entreprises pouvaient donner lieu à une hausse des salaires nets en sus de l'indexation et des augmentations barémiques de 250 euros maximum par travailleur occupé à temps plein à l'horizon 2010¹³, mais que ces hausses salariales spécifiques ne pouvaient alourdir les charges patronales¹⁴. Ces dispositions impliquent une croissance cumulée des salaires horaires bruts avant indexation de 0,6 %. Sur la base des données disponibles dans les comptes nationaux, il apparaît que la croissance (cumulée) des coûts salariaux horaires nominaux s'est élevée à 4,3 % sur la période 2009-2010. Les salaires horaires bruts avant indexation sont restés conformes à la norme définie dans l'accord interprofessionnel puisqu'ils ont augmenté de 0,3 % par an. L'indexation reflète l'évolution de l'indice santé avec un certain décalage dans le temps : alors qu'elle était encore soutenue en 2009 (2,7 %) suite à la montée des prix de 2008, l'indexation a été limitée en 2010 (0,5 %) en raison de la faible croissance de l'indice santé en 2009. Les cotisations patronales ont apporté, en 2009, une contribution positive à la croissance des coûts salariaux en raison du recul des réductions de cotisations (voir point 3.3.2) et de l'augmentation conjoncturelle du montant des primes de licenciement, qui poussent à la hausse les cotisations patronales imputées. En 2010, les cotisations patronales totales ont augmenté un peu moins rapidement que les salaires bruts suite au recul des cotisations patronales imputées.

¹³ De plus, l'augmentation salariale octroyée en 2009 ne peut dépasser 125 euros.

¹⁴ Les hausses salariales sont octroyées sous la forme de titres-repas, d'indemnités de mobilité et d'écochèques, lesquels sont exemptés de précompte professionnel et de cotisations patronales.

Tableau 1 Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand
Contributions en points de pourcentage à la croissance du coût salarial horaire nominal

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Accord interprofessionnel^a						
Croissance du coût salarial horaire nominal		5,0				
- Indexation		3,9				
- Hausse salariale horaire brute avant indexation ^b		1,1	0,6		0,0	0,3
Réalisations/Perspectives						
Croissance du coût salarial horaire nominal	3,1	3,7	3,6	0,7	2,5	3,2
- Indexation	1,7	2,7	2,7	0,5	2,6	2,9
- Hausse salariale horaire brute avant indexation ^b	0,9	1,0	0,3	0,3	0,0	0,3
- Cotisations patronales totales ^c	0,5	0,0	0,5	-0,1	-0,1	0,0

a. Périodes 2007-2008, 2009-2010 et 2011-2012

b. Hausses salariales conventionnelles avant indexation plus dérive salariale

c. Cotisations patronales légales, extralégales et imputées

Conformément à la loi du 26 juillet 1996 relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité, les partenaires sociaux ont conclu à la mi-janvier 2011 un projet d'accord interprofessionnel pour la période 2011-2012. Celui-ci n'a pas été approuvé par tous les partenaires sociaux, mais le gouvernement a décidé de l'appliquer. Ainsi, l'arrêté royal entré en vigueur le 1er avril 2011 stipule que les négociations salariales au niveau sectoriel et des entreprises ne peuvent donner lieu qu'à une hausse limitée des salaires bruts (0,3 %) en sus de l'indexation, et ce uniquement en 2012. Autrement dit, la norme salariale en 2011 et 2012 n'est pas indicative mais contraignante pour tous les partis.

La croissance des salaires bruts par heure prestée en 2011 (2,6 %) est donc exclusivement déterminée par l'indexation salariale. En 2012, celle-ci (estimée à 2,9 %) devrait être légèrement supérieure à la hausse de l'indice santé (2,1 %), compensant ainsi le retard de l'indexation par rapport à l'indice santé en 2010 et 2011. Compte tenu de l'augmentation limitée des salaires horaires bruts avant indexation (0,3 %), la croissance des salaires horaires bruts nominaux devrait s'élever à 3,2 % en 2012. En 2011 et 2012, les cotisations patronales au sens strict¹⁵ devraient croître plus rapidement que la masse salariale brute en raison de la hausse limitée des réductions de cotisations. Les cotisations imputées continueraient toutefois à baisser, mais moins rapidement. Au total, la hausse des cotisations patronales au sens large¹⁶ devrait suivre de près celle de la masse salariale brute. L'augmentation des coûts salariaux horaires en 2011 (2,5 %) devrait rester légèrement inférieure à la croissance des salaires horaires bruts pour ensuite suivre la même évolution que ceux-ci en 2012.

3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi

Les paramètres de la mesure structurelle restant quasiment inchangés, les réductions de cotisations patronales devraient à peine augmenter de 103 millions d'euros au cours de la période 2011-2012.

Le montant des subventions salariales devrait progresser de 521 millions d'euros en 2011-2012, principalement en raison du recours croissant aux subventions dans le cadre des titres-services (301 mil-

¹⁵ Cotisations patronales payées à la sécurité sociale et aux autorités fédérales.

¹⁶ À savoir les cotisations patronales payées à la sécurité sociale et aux autorités fédérales, les cotisations imputées et les cotisations extralégales (payées au secteur des assurances).

lions). Suite aux embauches supplémentaires dans le cadre des programmes d'activation win-win, les subventions salariales sous forme de subventions d'activation atteindraient un montant record (566 millions) en 2011. En raison de la disparition progressive des programmes win-win à partir de 2012, les subventions d'activation devraient reculer de 375 millions d'euros en 2012 et voir ainsi leur croissance se limiter à 13 millions d'euros sur la période 2011-2012. Les subventions salariales générales et les subventions pour le travail de nuit et en équipe, qui ont atteint leur vitesse de croisière depuis 2010, augmentent parallèlement avec la masse salariale brute.

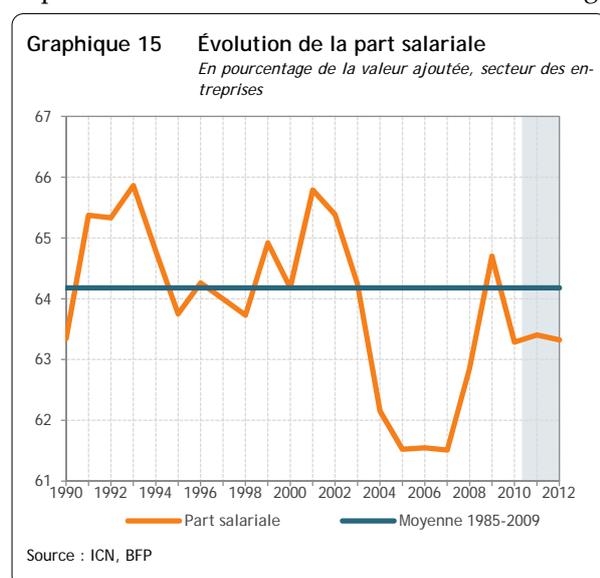
Tableau 2 Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages
en millions d'euros

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Réductions de charges patronales	4419	4779	4917	4722	4867	4926	4970
Subventions salariales, dont	1749	2384	3053	3737	4793	5259	5314
- activations	216	239	254	230	362	566	375
- titres-services	446	653	883	1051	1231	1371	1532
- travail de nuit et en équipe	343	603	697	753	908	940	966
- heures supplémentaires	24	34	37	37	48	49	51
- réduction générale	0	54	208	467	888	927	965
Total en faveur des employeurs	6168	7163	7970	8459	9660	10186	10284
Réductions de cotisations personnelles	610	651	699	690	708	719	684

L'utilisation du bonus à l'emploi augmente légèrement en 2011 (11 millions d'euros) en raison de l'adaptation des plafonds salariaux à l'indice santé. Toutefois, à partir de 2012, les paramètres du bonus à l'emploi ne suivraient pas l'évolution des salaires bruts nominaux des bas salaires, si bien que le nombre de travailleurs à bas salaire concernés par le bonus à l'emploi diminuerait. Par conséquent, celui-ci devrait reculer de 35 millions d'euros en 2012.

3.3.3. Évolution de la part salariale

La part salariale¹⁷ a sensiblement progressé en 2008 et 2009 suite à la croissance légèrement négative de la productivité horaire du travail et à la forte augmentation des coûts salariaux horaires avant indexation.



Cet effet a été renforcé par l'évolution des prix relatifs, l'indexation des salaires ayant largement dépassé l'augmentation du déflateur de la valeur ajoutée. En 2010, par contre, la productivité du travail est repartie à la hausse, tandis que l'indexation salariale est restée relativement limitée. Ainsi, la part des salaires dans la valeur ajoutée est retombée à 63,3 % (contre 64,7 % en 2009).

Tout comme l'année passée, la productivité du travail augmenterait en 2011 et 2012 plus fortement que les coûts salariaux horaires avant indexation. Cette évolution serait néanmoins com-

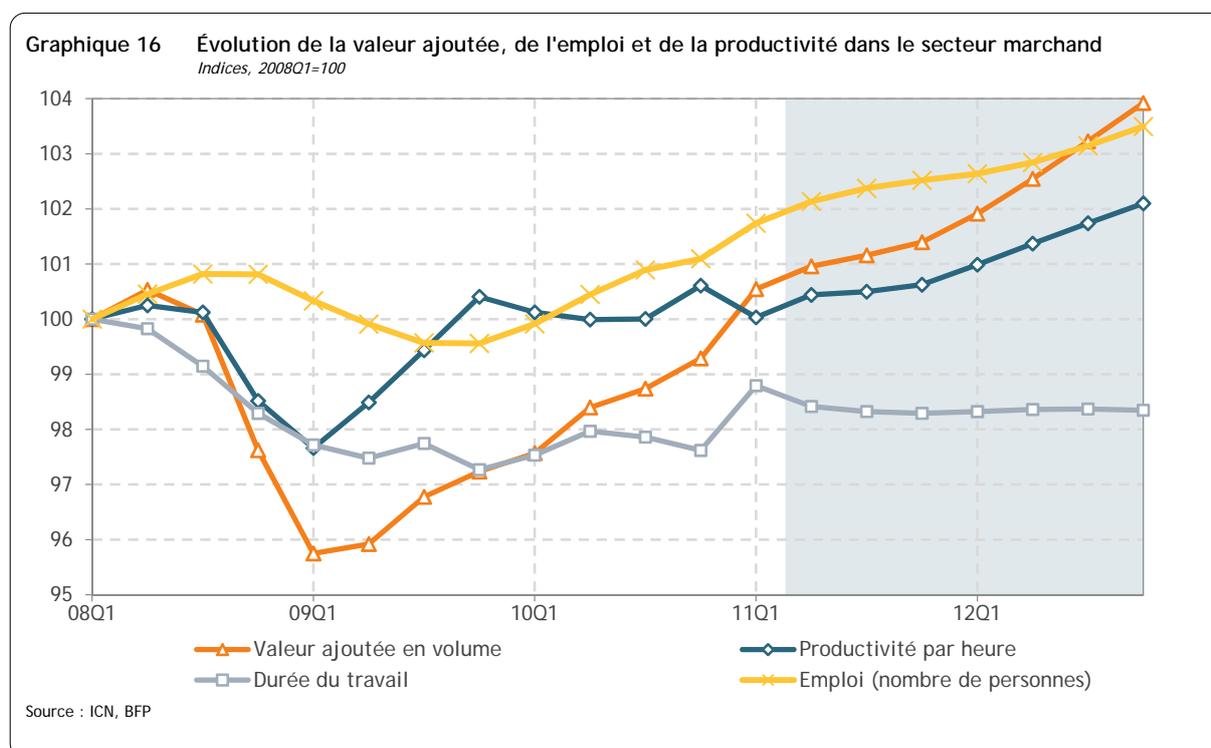
¹⁷ Calculée ici comme la part de la masse salariale-coût dans la valeur ajoutée du secteur institutionnel des entreprises.

pensée par une indexation salariale relativement élevée, entraînant une stabilisation de la part des salaires dans la valeur ajoutée.

Au cours des dernières années, on a observé une forte progression des subventions salariales (cf. supra), ce qui implique que le coût du facteur travail représente une part plus faible de la valeur ajoutée que ne le suggère le graphique 15.

4. Marché du travail

Le Graphique 16 permet d'identifier clairement le scénario qui a marqué le marché du travail à la suite de la crise financière. Le repli soudain de l'activité économique au cours du quatrième trimestre de 2008 a entraîné un recul tout aussi net de la productivité horaire, tandis que la durée du travail – déjà en baisse quelques trimestres plus tôt – a intensifié sa chute. C'est pourquoi le recul de l'emploi marchand est resté assez limité et a, dès le troisième trimestre de 2009, déjà atteint son niveau le plus bas. A ce moment, l'activité marchande avait déjà commencé à se redresser – plus tôt et plus fortement que prévu –, entraînant une progression soutenue de la productivité horaire. Toutefois, la durée du travail a encore enregistré une légère baisse au cours du second semestre de 2009. En effet, les entreprises ont encore grandement recouru au système de chômage temporaire en vue d'absorber le volume de travail disponible excédentaire. Le nombre de travailleurs, mesuré en équivalents temps plein, couverts par ce système avait connu une hausse exceptionnelle au premier semestre de 2009, mais a à peine diminué au cours du second semestre.



Du premier trimestre de 2010 au premier trimestre de 2011, l'activité du secteur marchand a poursuivi sa forte hausse (progression moyenne de 0,7 %), ce qui a eu des effets particulièrement positifs sur l'emploi marchand. En effet, ce dernier a progressé de plus de 0,4 % par trimestre, permettant ainsi de compenser totalement la perte d'emplois consécutive à la crise financière dès le troisième trimestre de 2010. Cette performance remarquable dans la période d'après crise pourrait s'expliquer par le fait que, à court terme, ce sont surtout des licenciements de travailleurs sous contrat à durée déterminée ou en intérim qui ont été opérés, alors que les entreprises ont recouru, pour leurs travailleurs sous contrat de longue durée, au chômage temporaire, et/ou à une baisse temporaire de la productivité horaire. La

reprise rapide et soutenue de la croissance aurait ensuite engendré une réaction immédiate (positive) de l'emploi marchand dans le segment des contrats de courte durée.

Par ailleurs, la croissance continue du nombre d'emplois titres-services a joué un rôle important. Celle-ci explique en partie pourquoi la croissance du secteur marchand a été aussi intensive en emplois avant la crise et pourquoi les pertes d'emploi sont restées si limitées juste après. En effet, comme les emplois titres-services sont très largement subsidiés, leur valeur ajoutée (après déduction de l'intervention publique) est particulièrement faible. En outre, la durée du travail dans ce type d'emplois est relativement faible. L'impact du développement de l'emploi titres-services sur l'évolution de la productivité par personne du secteur marchand peut être estimé à -0,3 point de pourcentage par an au moins sur la période 2009-2010, et ce via une pression à la baisse sur la durée moyenne du travail (environ 1/3 de l'effet) et sur la productivité horaire (environ 2/3 de l'effet).

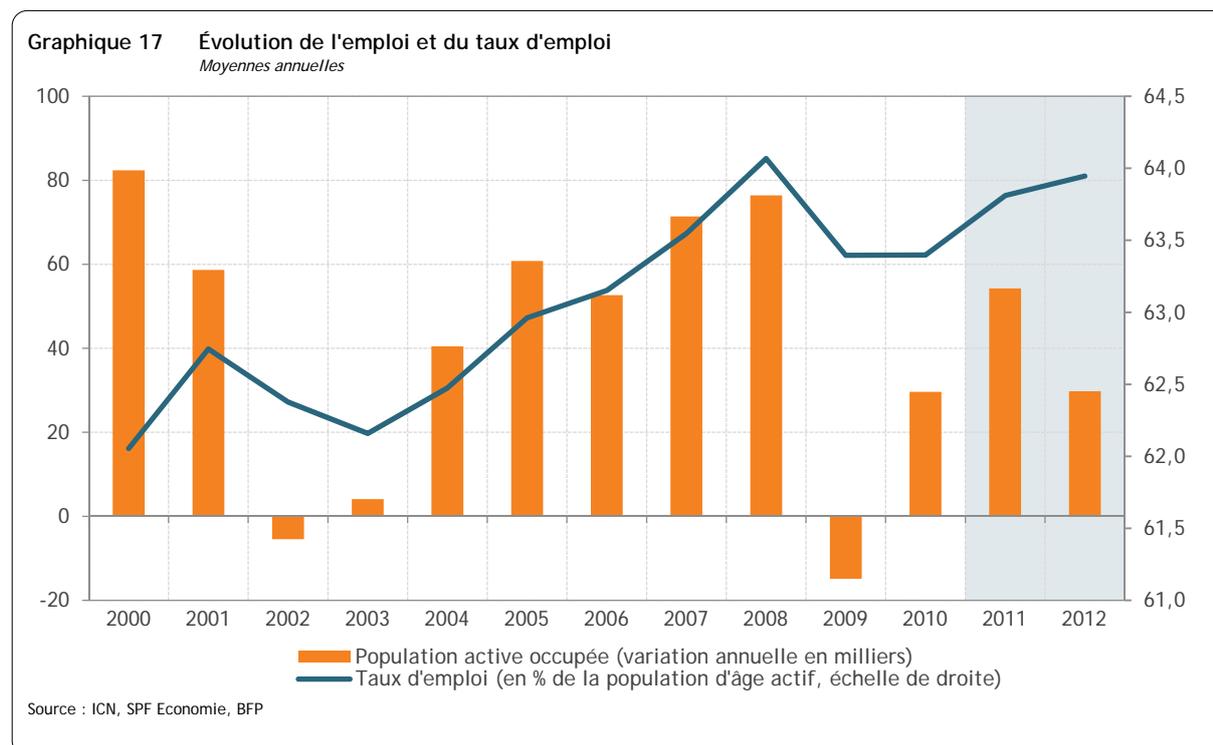
De plus, une mesure anti-crise d'activation renforcée a été introduite en 2010. Elle élargit temporairement le champ d'application du Plan Activa actuel et prévoit – uniquement pour les personnes engagées en 2010 et 2011 – l'octroi d'une allocation d'activation plus élevée, ou d'une nouvelle allocation, pour certains groupes cibles de chômeurs (en fonction de l'âge, de la durée de chômage et du niveau de formation). Cette mesure aurait également renforcé l'intensité en emplois de la croissance.

Il est en tout cas clair qu'en dépit de la reprise vigoureuse de l'activité, la productivité horaire a à peine progressé entre le premier trimestre de 2010 et le premier trimestre de 2011. De plus, la durée du travail a également augmenté plus lentement que prévu dans le courant de 2010 (à peine 0,1 % par trimestre). Il est vrai que la tendance à la remontée de la productivité a en réalité été plus forte, mais a été masquée par les effets importants de l'hiver rigoureux sur l'évolution de la durée du travail au quatrième trimestre, surtout dans la construction et les branches d'activité fournisseurs. En témoignent le fait que la durée du travail a entamé un mouvement de rattrapage extrêmement fort au premier trimestre de cette année (+1,2 %) et que le chômage temporaire est retombé à un niveau quasiment neutre d'un point de vue conjoncturel. Les effets de la crise sur la durée du travail semblent donc résorbés.

A partir du deuxième trimestre de 2011, l'activité économique commence à ralentir considérablement, ce qui se traduirait par une croissance d'à peine 0,2 % par trimestre au second semestre. Ce ralentissement ne devrait être que temporaire ; on devrait enregistrer en 2012 une croissance moyenne d'un peu plus de 0,6 % par trimestre. Dans ce contexte, la productivité horaire du travail devrait à nouveau croître très faiblement au cours du second semestre 2011 (à peine 0,1 % par trimestre), pour ensuite remonter en 2012 (entre 0,3 % et 0,4 % par trimestre). Etant donné que les entreprises auraient maintenu leurs effectifs les plus stables en surnombre pendant une période prolongée, le redressement de la croissance économique irait de pair avec une hausse plus sensible de la productivité horaire que celle enregistrée ces dernières années. La durée du travail, quant à elle, aurait baissé légèrement au cours du second trimestre de 2011, après le rattrapage au premier trimestre, et devrait ensuite rester plus ou moins stable au cours des six trimestres suivants. L'emploi marchand aurait encore fortement augmenté au second trimestre (+0,4 %), mais subirait ensuite les effets du ralentissement conjoncturel. Par conséquent, la croissance de l'emploi fléchit pour atteindre 0,1 % au quatrième trimestre de 2011 et au premier trimestre de 2012, mais remonte ensuite progressivement pour s'établir à 0,3 % au quatrième trimestre.

En moyennes annuelles, la valeur ajoutée a progressé de 2 % en 2010 et devrait atteindre 2,6 % cette année. Néanmoins, la croissance de la productivité horaire passerait de 1 % à seulement 0,2 %. Cette baisse peut étonner, mais est simplement due à un point de départ 2010 favorable lié à la reprise soutenue enregistrée en 2009. En effet, comme indiqué ci-dessus, sur base trimestrielle, la productivité horaire connaît une évolution très plane tant en 2010 qu'en 2011. La durée du travail, qui a mis beaucoup plus de temps à surmonter les conséquences de la crise et qui a pâti en 2010 des mauvaises conditions climatiques, enregistrerait une hausse plus soutenue cette année (0,7 %) que l'année passée (0,2 %). La croissance de l'emploi marchand (en nombre de personnes) devrait s'accélérer et passer de 0,7 % en 2010 à 1,6 % en 2011.

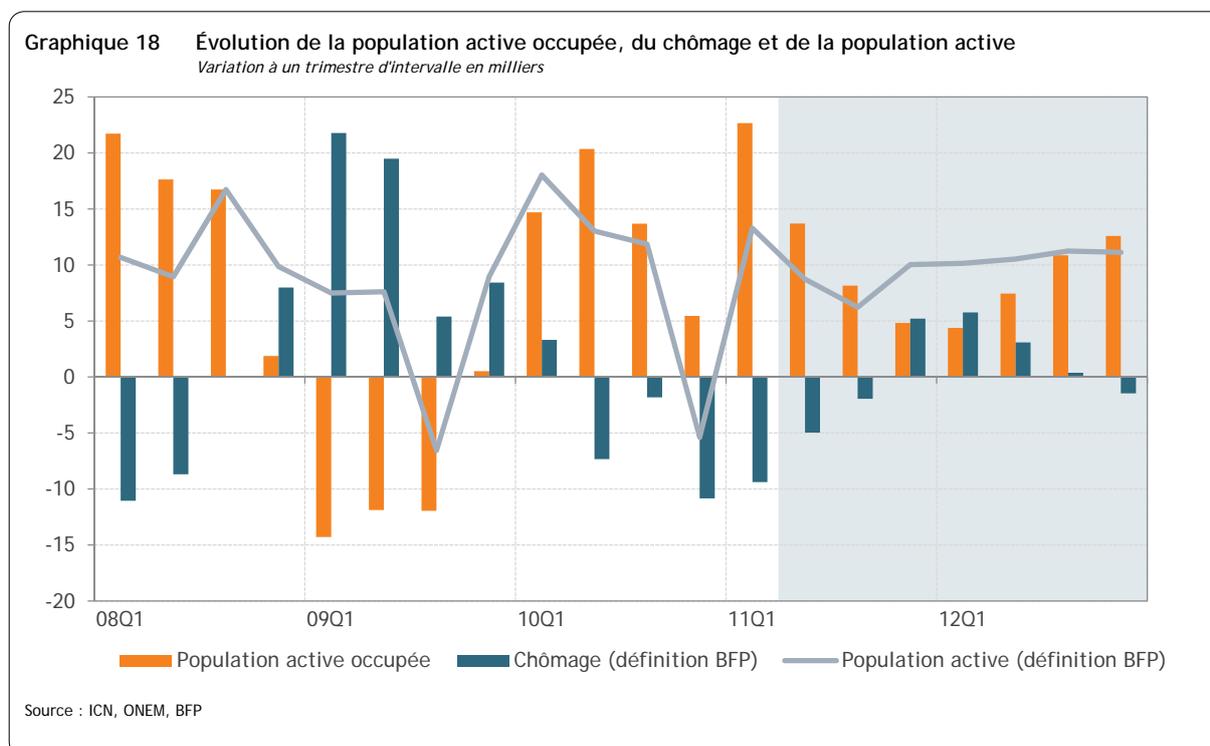
Le ralentissement de l'activité marchande qui intervient au cours de cette année pèse sur la croissance moyenne annuelle en 2012, qui retombe à 1,8 %. En raison de l'augmentation de la productivité horaire (1,1 %) et de la quasi-stabilité de la durée du travail (-0,1 %), la croissance de l'emploi fléchit pour atteindre 0,7 %. En 2011 et 2012, la hausse du nombre d'emplois titres-services continue de contribuer largement à la croissance de l'emploi (et de peser sur l'évolution de la productivité). On note ainsi une augmentation de 11 400 unités cette année et de 10 100 unités l'année prochaine. Le nombre de travailleurs ayant droit à une allocation d'activation dans le cadre du Plan Activa progresse aussi sensiblement en 2011 (+13 200 personnes, en plus des 12 000 unités supplémentaires de 2010) pour ensuite reculer en 2012 (-22 000 unités) en raison de la suppression de la mesure d'activation renforcée.



L'emploi dans les administrations publiques et dans l'enseignement a progressé de 9 000 unités en 2009 pour seulement 3 500 unités en 2010 en raison notamment de la politique de remplacement partiel des départs naturels dans la fonction publique fédérale. Cette progression devrait connaître un rythme similaire en 2011 et 2012 (+3 500 unités et +3 700 unités). D'autre part, l'emploi pour compte propre auprès des particuliers continuerait à se réduire en 2011 et 2012 (-6 500 unités et -4 200 unités) au profit de l'emploi titres-services.

Au total, la population active occupée augmenterait plus sensiblement en 2011 (+54 200 unités) qu'en 2010 (+29 500 unités). En 2012, sa croissance ne devrait toutefois pas excéder 29 800 unités. En 2010, cette progression a à peine suffi pour stabiliser le taux d'emploi (à 63,4 %) en raison de la forte hausse de la population d'âge actif (+46 500 unités). En 2011 et 2012, la croissance de la population d'âge actif devrait légèrement fléchir (respectivement +38 700 et +31 200 unités). Le taux d'emploi devrait alors grimper à 63,8 % en 2011 et à 63,9 % en 2012.

En dépit de la crise économique, la population active¹⁸ a continué de croître sensiblement (+30 200 unités en 2009 et +32 700 unités en 2010). Cette croissance s'explique non seulement par l'augmentation toujours soutenue de la population d'âge actif, mais aussi par les effets relativement limités de la crise sur l'évolution des taux d'activité. Le taux d'activité global n'a baissé que légèrement en 2009 (s'établissant à 72,5 %) et s'est ensuite stabilisé en 2010. En 2011 et 2012, il devrait monter à respectivement 72,6 % et 72,8 %, principalement sous l'effet de la hausse des taux d'activité dans les classes d'âge élevé. Avec une impulsion démographique toujours substantielle mais néanmoins en perte de vitesse, la population active devrait progresser de 30 600 unités en 2011 et de 39 300 unités en 2012.



L'évolution des prépensions au cours des dernières années montre également que la crise n'a eu que peu d'effets durables sur l'évolution de l'offre d'emploi. Le vieillissement de l'emploi entraîne une pression à la hausse durable sur le flux d'entrée dans le système de prépension, contrée toutefois par la mise en œuvre des mesures prises dans le cadre du Pacte de solidarité entre les générations. L'augmentation du nombre de prépensionnés pendant la période 2009-2010 (de respectivement 2 200 et 2 800 unités) s'explique en grande partie par la réforme des pensions, qui reporte d'un an l'entrée en pension des femmes prépensionnées. Dès lors, il est remarquable de constater que le flux d'entrée dans le système durant cette période n'a été que peu marqué par les effets conjoncturels. La réforme des

¹⁸ Selon la définition du BFP (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi).

pensions ayant atteint sa vitesse de croisière, le nombre de prépensionnés devrait légèrement baisser cette année (-400 unités) et de manière plus sensible l'année prochaine (-1 600 unités), suite au nouveau renforcement de la condition de carrière pour l'entrée en prépension.

Après l'éclatement de la crise, le chômage¹⁹ a progressé pendant six trimestres consécutifs (du quatrième trimestre de 2008 au premier trimestre de 2010). Au total, le nombre de chômeurs est augmenté de 66 400 unités au cours de cette période. Le taux de chômage est passé de 11,6 % à 12,8 %, mais est resté néanmoins largement en deçà du niveau atteint à la fin de la période précédente de basse conjoncture (14,3 % au quatrième trimestre de 2004). Depuis lors, le chômage a baissé de façon ininterrompue, de sorte que la croissance qu'il avait enregistrée à la suite de la crise a été compensée à environ 50 % dans le courant du deuxième trimestre de 2011 et son taux est retombé à 12 %. La baisse du chômage s'est toutefois atténuée au cours des derniers trimestres. En raison du ralentissement conjoncturel actuel, le chômage devrait même recommencer à augmenter à partir du quatrième trimestre de 2011. Ce n'est qu'au second semestre de 2012 que la croissance de l'emploi devrait être à nouveau suffisamment soutenue pour stabiliser le chômage.

En moyennes annuelles, le nombre de chômeurs a diminué cette année de 23 600 unités, le taux de chômage passant ainsi de 12,6 % à 12 %. En 2012, le chômage devrait progresser de 9 600 unités et le taux à 12,1 %. Le taux de chômage harmonisé utilisé par Eurostat (mesuré sur la base des chiffres de l'EFT) est passé cette année de 8,3 % à 7,3 % et devrait s'établir à 7,4 % en 2012.

¹⁹ Selon la définition du BFP (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi).

Annexe

- Tableau A. Environnement international et indicateurs financiers
- Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
- Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses en volume
- Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
- Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur marchand : évolution et déterminants
- Tableau B.5. Situation sur le marché du travail
- Tableau B.5.bis Situation sur le marché du travail - détail
- Tableau B.6. Compte des particuliers
- Tableau B.7. Revenu disponible réel des particuliers
- Tableau B.8. Compte des entreprises
- Tableau B.9. Opérations avec le reste du monde

Tableau A. Environnement international et indicateurs financiers

Taux de croissance, sauf indications contraires

	2009	2010	2011	2012
Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique	-10,2	11,3	6,2	5,5
Taux de change nominal effectif pour la Belgique (1) (2)	1,4	-2,2	0,6	0,3
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros) (2)	139,3	132,7	141,5	142,1
Prix mondiaux				
Biens hors énergie (en euro) (3)	-4,6	6,7	0,2	0,0
Energie (Brent: USD par baril)	61,5	79,5	112,6	111,2
Taux d'intérêt zone euro (niveau)				
Court terme (Euribor à 3 mois) (2)	1,2	0,8	1,4	1,1
Long terme (10 ans) (4) (2)	3,7	3,3	3,8	3,9

(1) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation)

(2) Pour les valeurs futures: hypothèse technique basée sur les cotations à terme

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants

En milliards d'euros

	2009	2010	2011	2012
Dépenses de consommation finale des particuliers	177,79	184,97	194,32	200,41
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	83,68	85,77	89,49	93,21
Formation brute de capital fixe	71,90	71,48	75,93	79,82
a. Investissements des entreprises (1)	45,62	45,69	48,46	50,82
b. Investissements des pouvoirs publics	5,98	5,87	6,68	7,32
c. Investissements en logements	20,30	19,93	20,78	21,68
Variation de stocks	-3,50	-0,48	3,39	3,45
Dépenses nationales totales	329,87	341,75	363,13	376,89
Exportations de biens et services	247,46	287,18	318,59	334,79
Importations de biens et services	238,17	275,98	311,99	327,63
Produit Intérieur Brut	339,16	352,94	369,73	384,04
Revenu National Brut	342,26	356,24	373,18	387,62

(1) Y compris indépendants et ISBL

Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses en volume

Taux de croissance

	2009	2010	2011	2012
Dépenses de consommation finale des particuliers	-0,3	1,6	1,5	1,2
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,6	1,2	1,4	1,7
Formation brute de capital fixe	-5,4	-1,3	3,6	2,5
a. Investissements des entreprises (1)	-8,1	-0,7	3,6	2,6
b. Investissements des pouvoirs publics	8,9	-2,5	11,4	7,2
c. Investissements en logements	-3,0	-2,5	1,0	0,8
Variation de stocks (2)	-1,0	-0,4	0,6	0,0
Dépenses nationales totales	-2,2	0,4	2,6	1,6
Exportations de biens et services	-11,6	10,5	6,0	4,0
Importations de biens et services	-11,1	8,4	6,3	4,0
Exportations nettes (2)	-0,5	1,8	-0,0	0,1
Produit intérieur brut	-2,8	2,2	2,4	1,6
Revenu intérieur brut réel	-0,4	1,0	1,1	1,7
Revenu national brut réel	-0,9	1,1	1,1	1,7

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Contribution à la croissance du PIB

Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses

Taux de croissance

	2009	2010	2011	2012
Dépenses de consommation finale des particuliers	-0,5	2,4	3,5	2,0
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	4,0	1,3	2,9	2,5
Formation brute de capital fixe	-1,3	0,8	2,6	2,5
a. Investissements des entreprises (1)	-0,3	0,8	2,3	2,2
b. Investissements des pouvoirs publics	-2,5	0,7	2,3	2,1
c. Investissements en logements	-3,0	0,6	3,2	3,5
Dépenses nationales totales	-1,3	3,2	3,6	2,2
Exportations de biens et services	-5,3	5,0	4,6	1,0
Importations de biens et services	-8,5	6,9	6,3	0,9
Termes de l'échange	3,4	-1,8	-1,6	0,1
Produit Intérieur Brut	1,1	1,8	2,3	2,2
<i>Pro memori:</i>				
Déflateur des dépenses finales totales	-3,1	4,0	4,1	1,6
Contributions:				
(a) Coûts d'origine intérieure = (a1)+(a2)+(a3)	0,6	1,1	1,2	1,2
(a1) Coûts salariaux par unité produite	1,2	-0,1	0,7	0,6
(a2) Impôts indirects nets de subsides par unité produite	-0,1	0,2	0,1	0,1
(a3) Marge bénéficiaire par unité produite (2)	-0,5	1,0	0,4	0,5
(b) Coût des importations	-3,7	2,9	2,8	0,4

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Excédent brut d'exploitation de l'économie nationale et revenu mixte des indépendants

Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur marchand: évolution et déterminants

Taux de croissance annuels moyens, sauf indications contraires

	2009	2010	2011	2012
<i>Salariés dans le secteur marchand</i>				
Coût salarial par heure effective	3,6	0,7	2,5	3,2
<i>p.m. idem, avec déduction des subventions salariales (1)</i>	3,1	-0,1	2,4	3,4
Coût salarial par personne	1,5	0,9	3,3	3,1
Salaire brut par heure effective	3,1	0,8	2,6	3,2
Salaire brut par personne	1,0	1,0	3,4	3,1
Indexation	2,7	0,5	2,6	2,9
Salaire brut par heure effective hors indexation	0,3	0,3	0,0	0,3
Salaire brut par personne hors indexation	-1,7	0,5	0,8	0,2
Emploi (nombre d'heures)	-3,1	1,0	2,5	0,8
Emploi (nombre de personnes)	-1,0	0,8	1,7	0,9
Masse salariale y compris cotisations patronales (2)	0,4	1,7	5,1	4,0
Masse salariale hors cotisations patronales	-0,1	1,8	5,2	4,0
<i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i>				
Cotisations patronales (sensu lato) (2)	34,2	34,1	33,9	34,0
Cotisations patronales (sensu stricto) (3)	24,6	24,7	24,8	25,1
Cotisations des salariés (4)	10,3	10,3	10,3	10,4
<i>Inflation et indexation</i>				
Inflation: indice national des prix à la consommation	-0,1	2,2	3,5	2,0
Inflation: indice santé	0,6	1,7	3,0	2,1
Indexation rémunérations secteur public	3,0	0,3	2,7	2,3
Indexation des prestations sociales	2,0	0,7	2,7	2,3
<i>Secteur marchand (salariés et indépendants)</i>				
Valeur ajoutée en volume	-3,2	2,0	2,6	1,8
Emploi (nombre d'heures)	-2,4	0,9	2,3	0,7
Productivité horaire	-0,8	1,0	0,2	1,1

(1) Selon la méthodologie des comptes nationaux, dite du SEC 95, les subventions salariales doivent être enregistrées comme un subside et non comme une réduction directe des charges. Elles n'entrent dès lors pas en ligne de compte pour le calcul des coûts salariaux. Ces subventions salariales sont multiples et financées par différents niveaux de pouvoir (financement par la sécurité sociale: Maribel social, financement alternatif des baisses de charges pour le secteur non marchand, activation des allocations de chômage, titres-services, bonus jeunes dans le secteur non marchand ; financement par la fiscalité fédérale: travail de nuit et en équipe, heures supplémentaires, subvention générale, chercheurs, marine marchande, pêche en mer, remorquage en mer, dragage, sportifs ; financement de la Région flamande: chômeurs âgés ; financement de la Région wallonne : prime à l'emploi).

(2) Y compris les cotisations patronales fictives, extra-légales et les cotisations perçues par le pouvoir fédéral

(3) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale

(4) A l'exclusion des cotisations personnelles libres

Tableau B.5. Situation sur le marché du travail

En milliers (moyennes annuelles)

	2009	2010	2011	2012
I. Population totale (II+III)	10796,7	10884,1	10972,8	11062,4
I.bis Population d'âge actif	7124,5	7171,0	7209,7	7240,9
II. Population inactive (concept BFP)	5634,3	5684,0	5742,2	5792,4
III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)	5162,3	5200,1	5230,7	5269,9
IV. Emploi intérieur	4438,1	4467,6	4521,8	4551,6
(a) Salariés	2889,1	2910,8	2953,7	2974,8
(b) Indépendants	721,3	725,5	733,4	738,1
(c) Emploi public	827,8	831,3	834,8	838,7
V. Travailleurs frontaliers (solde)	78,5	78,7	78,7	78,7
VI. Chômage (concept BFP)	645,7	653,8	630,1	639,6
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (1)	550,9	564,6	547,2	561,4
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (2)	94,8	89,2	83,0	78,2
Taux de chômage (VI)/(III)	12,5	12,6	12,0	12,1
Taux d'activité (III)/(I.bis)	72,5	72,5	72,6	72,8
Taux d'emploi (IV+V/I.bis)	63,4	63,4	63,8	63,9
<i>Pro memori</i>				
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)	7,9	8,3	7,3	7,4

(1) Hors emplois ALE

(2) Définition Statinfo (concept paiements)

Tableau B.5.bis Situation sur le marché du travail - détail

En milliers (moyennes annuelles)

	2009	2010	2011	2012
I. Population totale (II+III)	10796,7	10884,1	10972,8	11062,4
I.bis Population d'âge actif	7124,5	7171,0	7209,7	7240,9
II. Population inactive (concept BFP)	5634,3	5684,0	5742,2	5792,4
<i>dont: avec allocation ONEM (1):</i>	191,9	195,1	192,7	190,1
- Dispenses pour raisons sociales et familiales	10,7	9,9	9,0	8,4
- Dispenses pour reprise d'études	20,3	21,4	21,5	21,7
- Interruptions complètes de carrière (2)	25,4	24,7	24,3	23,9
- Prépensions conventionnelles à temps plein	117,5	120,3	119,9	118,4
- Chômeurs complets en formation professionnelle	18,0	18,9	18,0	17,7
III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)	5162,3	5200,1	5230,7	5269,9
IV. Emploi intérieur	4438,1	4467,6	4521,8	4551,6
<i>dont: avec allocation ONEM (1):</i>	348,4	379,9	412,1	396,8
- Temps partiel avec AGR (4) + invol. avec allocations	50,8	52,6	52,6	52,4
- Activation	69,5	85,3	112,1	94,3
** Agences locales pour l'emploi	5,1	4,0	3,2	2,5
** Programme de réinsertion	0,0	0,0	0,0	0,0
** Plan 'activa' (5)	49,7	61,7	85,0	63,0
** Réintégration de chômeurs âgés	9,0	13,1	17,6	22,6
** Programme de transition professionnelle	5,7	5,2	4,9	4,8
** Première expérience professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0
- Interruptions partielles de carrière (2)	227,1	240,9	246,3	249,1
- Prépensions à temps partiel	0,6	0,6	0,7	0,7
- Chômeurs complets en atelier protégé	0,5	0,4	0,4	0,3
V. Travailleurs frontaliers (solde)	78,5	78,7	78,7	78,7
VI. Chômage (concept BFP)	645,7	653,8	630,1	639,6
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (6)	550,9	564,6	547,2	561,4
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (1)	94,8	89,2	83,0	78,2
p.m. Temps partiels volontaires indemnisés (1)	27,9	28,4	28,2	27,9
p.m. Chômage temporaire (1)(7) (unités budgétaires)	60,6	49,5	35,6	33,6
p.m. CCI-DE (1)(8) - variations annuelles	30,3	4,3	-12,9	10,9

(1) Définition Statinfo (concept paiements)

(2) Inclut le crédit temps et le crédit temps de crise

(3) Non compris le chômage temporaire

(4) AGR : allocation de garantie de revenu

(5) Y inclus SINE, bonus de démarrage et bonus de stage

(6) Hors emplois ALE

(7) Inclut la suspension de crise employés

(8) Y inclus dispensés ALE

Tableau B.6. Compte des particuliers (1)

En milliards d'euros

	2009	2010	2011	2012
I. Opérations courantes				
<i>a. Ressources</i>	317,80	326,28	341,83	355,19
1. Excédent net d'exploitation	8,78	9,39	9,82	10,20
2. Revenu mixte	23,50	24,53	25,38	26,10
3. Rémunération des salariés	184,19	187,41	196,40	204,08
Salaires et traitements bruts	136,33	138,62	145,26	150,74
Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	36,25	37,04	38,92	40,64
Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	11,61	11,74	12,22	12,69
4. Revenus nets de la propriété	27,81	29,17	31,36	32,36
Intérêts reçus	11,75	10,40	11,66	12,15
Intérêts payés (-)	4,18	3,94	4,73	5,24
Revenu distribué des sociétés	12,53	14,87	16,25	17,01
Autres	7,71	7,84	8,18	8,44
5. Prestations sociales	67,93	69,98	72,80	76,32
6. Autres transferts courants nets	3,17	3,50	3,69	3,77
7. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	2,41	2,31	2,38	2,37
<i>b. Emplois</i>	290,13	301,28	316,37	327,51
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	42,63	45,11	47,74	49,79
2. Cotisations sociales, dont:	69,71	71,20	74,31	77,32
Cotisations sociales effectives	58,11	59,45	62,09	64,62
Cotisations sociales imputées	11,61	11,74	12,22	12,69
3. Consommation finale nationale	177,79	184,97	194,32	200,41
<i>c. Epargne nette</i>	27,67	25,01	25,45	27,68
II. Opérations en capital				
<i>a. Ressources</i>	1,55	1,28	1,31	1,32
<i>b. Emplois</i>	11,72	11,38	11,79	12,26
1. Formation brute de capital fixe	22,00	21,65	22,60	23,58
2. Consommation de capital fixe (-)	12,18	12,40	13,08	13,70
3. Impôts en capital	2,23	2,49	2,63	2,74
4. Variation des stocks et acquisitions moins cessions d'objets de valeur	-0,10	-0,13	-0,13	-0,13
5. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	-0,54	-0,52	-0,52	-0,52
6. Autres transferts en capital à payer	0,29	0,30	0,30	0,30
III. Capacité nette(+) ou besoin net (-) de financement	17,50	14,90	14,97	16,74
en % du PIB	5,16	4,22	4,05	4,36

(1) Ménages (y compris les indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.7. Revenu disponible réel des particuliers (1)

	2009	2010	2011	2012
Revenu primaire brut	-0,8	0,1	1,4	1,8
<i>a. Salaires, dont:</i>	1,8	-0,7	1,2	1,9
Entreprises	0,9	-0,7	1,5	2,0
Etat	4,5	-0,4	0,7	1,7
Travailleurs frontaliers	3,1	-1,1	0,1	1,3
<i>b. Excédent brut d'exploitation et revenu mixte</i>	-2,5	1,7	0,7	1,6
Excédent brut d'exploitation des particuliers	-2,6	1,5	1,5	2,4
Revenu mixte	-2,4	1,9	-0,1	0,8
<i>c. Revenu de la propriété (net), dont:</i>	-13,2	2,4	3,8	1,2
Intérêts reçus	-28,6	-13,6	8,4	2,2
Intérêts payés (-)	-35,4	-7,9	16,0	8,7
Revenus distribués des sociétés	-9,6	15,9	5,5	2,7
Distribution secondaire des revenus				
<i>a. Transferts aux particuliers, dont:</i>	8,0	0,9	0,6	2,7
Prestations sociales	7,7	0,6	0,5	2,8
<i>b. Cotisations de Sécurité sociale (-)</i>	2,8	-0,3	0,8	2,1
Cotisations sociales effectives	1,9	-0,1	0,9	2,1
Cotisations sociales imputées	8,1	-1,2	0,6	2,0
<i>c. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)</i>	-4,8	3,3	2,2	2,3
Revenu disponible brut des particuliers	1,6	-0,2	1,2	1,9

(1) Ménages (y compris indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.8. Compte des entreprises
En milliards d'euros

	2009	2010	2011	2012
I. Opérations courantes				
<i>a. Ressources</i>	26,38	29,65	28,83	29,56
1. Excédent net d'exploitation	33,36	38,18	39,53	40,38
2. Cotisations sociales	11,50	11,46	11,73	11,96
Cotisations effectives à charge des employeurs	6,47	6,52	6,79	7,00
Cotisations à charge des salariés	1,89	1,93	1,99	2,06
Cotisations sociales imputées	3,15	3,01	2,94	2,91
3. Revenus nets de la propriété	-18,64	-20,49	-22,94	-23,29
4. Autres transferts courants nets	0,17	0,49	0,50	0,51
<i>b. Emplois</i>	20,59	21,58	22,15	21,59
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	9,09	10,12	10,42	9,63
2. Prestations sociales	9,09	9,16	9,36	9,60
Prestations d'assurances sociales de régimes privés	5,95	6,15	6,42	6,69
Prestations d'assurances sociales directes d'employeurs	3,15	3,01	2,94	2,91
3. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	2,41	2,30	2,37	2,36
<i>c. Epargne nette</i>	5,79	8,07	6,68	7,97
II. Opérations en capital				
<i>a. Ressources</i>	4,92	3,81	4,45	4,45
<i>b. Emplois</i>	2,36	2,84	6,81	6,25
1. Formation brute de capital fixe	43,92	43,97	46,64	48,91
2. Consommation de capital fixe (-)	40,52	42,35	44,98	47,70
3. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	1,38	0,62	0,68	0,50
4. Variation des stocks	-3,41	-0,36	3,51	3,57
5. Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
6. Transferts en capital à payer	0,99	0,96	0,95	0,96
III. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement	8,35	9,03	4,32	6,17
en % du PIB	2,46	2,56	1,17	1,61

Tableau B.9. Opérations avec le reste du monde
En milliards d'euros

	2009	2010	2011	2012
I. Opérations courantes				
<i>a. Emplois</i>	249,61	286,91	323,09	339,16
1. Importations de biens et services	238,17	275,98	311,99	327,63
2. Rémunération des salariés	2,16	2,22	2,33	2,42
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	1,55	1,69	1,77	1,84
4. Revenus nets de la propriété (-)	-1,02	-0,75	-0,69	-0,66
5. Autres transferts courants nets	4,17	3,68	3,60	3,81
6. Cotisations sociales	1,79	1,82	1,90	1,96
7. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,74	0,77	0,80	0,84
<i>b. Ressources</i>	256,45	296,32	328,09	344,59
1. Exportations de biens et services	247,46	287,18	318,59	334,79
2. Rémunération des salariés	7,07	7,20	7,49	7,75
3. Subventions	0,76	0,76	0,76	0,76
4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	-0,17	-0,19	-0,19	-0,20
5. Cotisations sociales	0,72	0,74	0,78	0,81
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,61	0,63	0,65	0,68
<i>c. Solde des opérations courantes</i>	6,84	9,41	5,00	5,43
II. Opérations en capital	-1,25	-0,24	-0,36	-0,48
1. Transferts nets en capital	-0,39	-0,27	-0,39	-0,50
2. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (-)	0,87	-0,03	-0,03	-0,03
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de l'économie nationale	5,59	9,17	4,64	4,96
en % du PIB	1,65	2,60	1,25	1,29